



Université Toulouse II Jean Jaurès

Master 2 de Sociologie

Spécialité Médiation, Intervention Sociale, Solidarités

Mémoire de recherche en sociologie

Le travail social auprès des hommes

*Pratiques et représentations de genre dans un Centre
d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)*

Sous la direction d'Anastasia Meidani

et de Françoise Guillemaut

Marie BENQUET

2017

*« Le problème, c'est la féminité :
pour les garçons, mais aussi pour les filles ».*

*Isabelle Clair,
« Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel »,
Agora débats/jeunesses, n°60, 2012*

REMERCIEMENTS

Bien que le présent document soit signé d'un seul nom, il est l'aboutissement d'un réel travail collectif.

Dans un premier temps, je souhaite remercier mes directrices de mémoire, Anastasia Meidani et Françoise Guillemaut pour leurs conseils et leur patience au cours de ces deux dernières années ; l'ensemble de l'équipe professorale du Master MISS pour la transmission de ses connaissances ; et plus particulièrement Nathalie Chauvac pour son enseignement méthodologique salutaire.

Merci également à l'ensemble des habitants et du personnel du foyer ; à Yves, pour m'avoir fait confiance et m'avoir permise d'intégrer la structure, mais également à tous les membres de l'équipe socio-éducative pour leur accueil : Anne, Cynthia, Damien, Emilie, Fabien, Fred, Gilles, Jean-Philippe, Marjolaine, Nicolas et Sarah.

Mes remerciements vont également à mes camarades de promotion et spécialement à Bertille, Anne-Sophie, Sarah et Ingrid pour leur solidarité téléphonique, leur écoute et les efforts collectifs fournis au cours de ces derniers mois.

Finalement, je suis profondément reconnaissante à mes proches pour leur soutien tout au long de la genèse de ce projet et plus particulièrement à mes parents : leurs relectures ont sauvé une grande partie de ma scolarité, il est grand temps de leur dire merci.

Table des matières

Sigles et abréviations.....	5
Introduction	6
Au départ... ..	6
Rapport social.....	6
Rapports sociaux de sexe	7
Origine(s) et définition(s) de l'intersectionnalité	8
Quelques résultats de recherches intersectionnelles.....	9
Définition du sujet de recherche.....	10
Partie 1. Cadre théorique	12
Chapitre 1. Genre et rapports sociaux dans le travail social	12
A. Un secteur fortement féminisé	12
B. Le travail social, un domaine du <i>Care</i>	13
C. Les enjeux genrés des mutations récentes de l'intervention sociale	14
D. Un travail social reproducteur d'inégalités ?	15
Chapitre 2. Masculinités et rapports sociaux.....	15
A. Origine(s) et enjeux des masculinités	15
B. Des modèles masculins	16
C. Masculinités post-coloniales	18
Hypothèses de recherche	19
Partie 2. Cadre empirique.....	20
1. Méthodologie	20
A. La négociation du terrain	20
B. Vers une recherche participative.....	20
C. Le recueil des données	21
D. Point de vue situé.....	25
2. Le terrain de recherche	26
A. Histoire de la structure	26
B. Présentation de l'équipe socio-éducative.....	27

Partie 3. Analyse conjointe des données théoriques et empiriques.....	29
Chapitre 1. Représentations des hommes résidents dans un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.....	29
A. Le centre d'hébergement non mixte comme <i>maison-des-hommes</i>	29
C. Résister aux règles, ne pas se plaindre	33
D. La mise en place d'un modèle hégémonique	39
Conclusion de chapitre	43
Chapitre 2. Pratiques de genre de l'équipe socio-éducative.....	44
A. La mixité sexuelle de l'équipe	44
B. Partage des tâches et professionnalités différenciées.....	48
C. <i>Ethos</i> professionnel des femmes dans la « maison-des-hommes ».....	50
D. Du cadre à l'émotion, le dépassement du genre.....	53
Conclusion de chapitre	56
Conclusion.....	57
Synthèse des résultats.....	57
Limites et perspectives de recherche.....	58
Bibliographie	59
Annexes	62
Annexe 1. Grille d'analyse conversationnel des réunions	62
Annexe 2. Grille d'entretien semi-directif	62

SIGLES ET ABREVIATIONS

ASH : Agent de Service Hospitalier

ASS : Assistant·e de Service Social

BAS : Bureau d'Aide Sociale (ancien nom des CCAS avant 1986)

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CHRS : Centre d'Hébergement et de *Réinsertion* Sociale (anciennement *Réadaptation*)

CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

CVS : Conseil de la Vie Sociale

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (aussi appelé, par extension, « le 115 »)

INTRODUCTION

Au départ...

A la naissance de cette recherche se trouve un intérêt personnel pour les relations hommes/femmes. Dès l'enfance, une petite fille s'interroge : qu'ont-ils que je n'ai pas ? Pourquoi ont-ils le droit de mettre des joggings au collège et pas moi ? Pourquoi se moque-t-on de mon ami qui joue avec ma poupée ? Cet intérêt a grandi, s'est développé, et s'est mué en une puissante volonté de comprendre les différentes façons que la société a de différencier les sexes, les sexualités, les origines sociales, ... ; bref, de créer un « nous » et des « autres ».

Alors que la recherche n'en était encore qu'à ses balbutiements, la majorité de la revue de littérature s'est concentrée sur les institutions totalitaires et la reproduction des inégalités qu'elles permettraient. Néanmoins, la lecture d'un certain nombre d'ouvrages et d'articles sur les rapports sociaux, leurs spécificités, leurs pluralismes et leurs constructions collectives a permis de mettre à distance ces préjugés. C'est pourquoi, afin de mieux saisir le questionnement propre à ce travail, il a paru nécessaire de définir d'abord les concepts qui éclaireront les pratiques des acteurs et des actrices durant cette recherche.

Rapport social

Le rapport social peut être défini comme « *une tension qui traverse la société ; cette tension se cristallise peu à peu en enjeux autour desquels se constituent des groupes sociaux en confrontation permanente* »¹. Il s'agit d'un rapport de pouvoir qui crée des groupes sociaux et les séparent, en les hiérarchisant. D'après Danièle Kergoat, il est nécessairement inductif, diachronique, spatialement et temporellement situé².

Bien que le rapport social crée des systèmes hiérarchisés, il ne faut pas sous-estimer la capacité d'agir des acteurs et des actrices, qui peuvent s'en détacher, le mobiliser et jouer de ses ambivalences pour augmenter leurs marges de manœuvre³. Par ailleurs, il est à noter que le rapport social n'est pas séparé des affects, et peut s'inscrire dans des *relations sociales*⁴.

¹ Danièle Kergoat, « Une sociologie à la croisée de trois mouvements sociaux », *L'Homme et la société* n° 176-177, n° 2 (29 mars 2011).

² Ibid.

³ Françoise Guillemaut, « Stratégies des femmes en migration : pratiques et pensées minoritaires : repenser les marges au centre » (Université Toulouse Jean Jaurès, 2007).

⁴ Ibid.

Les rapports sociaux sont multiples, ils peuvent être de sexe, de classe, de « race », mais aussi d'âge, de religion, de validité, etc. Ce qui fait la force de cette conceptualisation est son évolution constante et sa mobilisation différenciée selon les situations⁵.

Rapports sociaux de sexe

Historiquement, l'analyse du rapport social est un concept marxiste, qui met en évidence la création de groupes sociaux de classe, aux enjeux antagonistes concernant les moyens de production. A partir des années 1970, les chercheuses féministes analysent les rapports sociaux de sexe selon cette grille de lecture marxiste, montrant que leurs enjeux principaux se constituent autour de la division sexuelle du travail et des attributs qui sont assignés de manière différentielle aux hommes et aux femmes. Cela leur permet de définir le système patriarcal, constitué par la classe des hommes qui opprime la classe des femmes et s'approprie ses moyens de production⁶.

Actuellement, il est commun de nommer les études sur les rapports sociaux de sexe par l'appellation anglo-saxonne « genre ». Le genre est le « sexe social » auquel correspondent des valeurs, des comportements, des pratiques, des représentations différenciées. Globalement, deux genres sont communément définis et socialement attribués à un individu lors de sa naissance dans les sociétés occidentales : le genre « masculin » et le genre « féminin »⁷. Ils correspondraient aux rapports sociaux de sexe entre hommes et femmes, mais en s'éloignant de l'analyse d'un système de domination⁸. Le genre est par ailleurs intimement lié à la production d'un ordre hétéronormatif, où seuls deux pôles sexuels (*masculin* et *féminin*) ainsi que la sexualité reproductive sont valables⁹.

De façon générale, un ensemble de valeurs et de pratiques sont socialement attribuées aux femmes et aux hommes. Si les détails de ces assignations seront examinés plus tard, il convient de situer ce qui peut être nommé comme une « cosmologie »¹⁰ : le genre divise le

⁵ Sirma Bilge, « Théoriser le pouvoir, décoloniser le savoir : apports et apories de l'intersectionnalité » (Séminaire interdisciplinaire du réseau Arpège, Université Toulouse Jean Jaurès, 21 octobre 2016).

⁶ Christine Delphy, *L'ennemi principal, tome 1 : Economie politique du patriarcat*, Syllepse, Nouvelles questions féministes, 2009.

⁷ Laure Bereni et Sébastien Chauvin, *Introduction aux Gender Studies: Manuel des études sur le genre* (De Boeck Supérieur, 2008).

⁸ Daniel Welzer-Lang, « Les hommes en débats », in *Nouvelles approches des hommes et du masculin* (Presses Univ. du Mirail, 2000), 11-36.

⁹ Judith Butler, *Trouble dans le genre*, La Découverte, 2005.

¹⁰ Bereni et Chauvin, *Introduction aux Gender Studies*.

monde en deux pôles, et « *les objets, les lieux, les métiers [...] ont un « sexe » implicite* »¹¹. Cela signifie que chaque *chose* est assignée au *masculin* ou au *féminin*. A titre d'exemple, la force et le pouvoir sont socialement attribués aux hommes, alors que la douceur et le soin d'autrui le sont aux femmes. De façon générale, lorsque des qualités sont définies comme appartenant à l'un ou l'autre des pôles de genre, on considère qu'elles leur sont naturelles¹².

Origine(s) et définition(s) de l'intersectionnalité

Comme cela a été montré précédemment, l'analyse des rapports sociaux de sexe est liée au mouvement féministe. Dans les années 1970, *Les Black Feminists*, c'est-à-dire les féministes noires américaines, critiquent l'androcentrisme des mobilisations antiracistes et la « blanchité » du féminisme étatsunien¹³. Elles façonnent le concept d'*intersectionnalité*, en mettant en évidence cette double aporie des mouvements sociaux. Selon Kimberlé Crenshaw, par exemple, il existe deux types d'intersectionnalité : la structurelle et la politique¹⁴. La première renvoie à l'invisibilité des situations des personnes se situant à l'intersection de plusieurs rapports sociaux, en donnant l'exemple de l'absence de prise en compte des spécificités sociales concernant les femmes noires américaines subissant des violences conjugales dans les refuges féministes. La seconde renvoie à la critique des mouvements sociaux antiraciste et féministe, qui chercheraient à exposer une unité de leur lutte alors que des situations spécifiques et différenciées concernent leurs militant·e·s¹⁵. Cette analyse permet à Crenshaw de montrer que les rapports sociaux sont segmentés et que les individus se trouvent à l'intersection de plusieurs d'entre eux. Par ailleurs, son analyse est liée à une volonté de donner un pouvoir d'agir (*empowerment* en anglais) aux groupes socialement dominés. D'après elle, il s'agit de réaliser un « *anti-essentialisme* » permettant non pas de supprimer l'existence de groupes sociaux, mais de modifier les valeurs qui leur sont attachées¹⁶.

Ces écrits ont donné lieu à des critiques et à des compléments dans la recherche sur les rapports sociaux. En France, le développement tardif des recherches intersectionnelles a été

¹¹ Ibid.

¹² Au cours du présent travail, l'ensemble des mentions faisant référence à la « nature » d'une qualité sera mis en italique, afin de montrer la capacité à les penser *naturelles* alors qu'elles sont produites socialement.

¹³ Guillemaut, « Stratégies des femmes en migration »; Kimberlé Crenshaw, « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n° 39 (2005) : 51-82.

¹⁴ Crenshaw, « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ».

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

permis par Danièle Kergoat. A l'instar des *Black Feminists*, elle montre comment les rapports sociaux ne se coupent pas géométriquement, mais se construisent mutuellement (coextensifs) et ne sont pas étudiables séparément les uns des autres (consubstantiels)¹⁷. Cette nuance majeure permet de mettre en évidence les expériences intersectionnelles des individus, plus que la seule analyse des rapports de pouvoir ; ainsi, l'intersectionnalité passerait d'une « *analytique de la domination* » à des « *identités intersectionnelles* »¹⁸.

Par ailleurs, d'autres auteures continuent de définir l'intersectionnalité comme une analytique du pouvoir, mais en spécifiant l'intersectionnalité politique de Kimberlé Crenshaw. Sirma Bilge pense l'intersectionnalité comme étant la « *mobilisation interactives des catégories [de pouvoir] et des domaines [de pouvoir]* »¹⁹. Ces derniers dépendraient de l'analyse du savoir-pouvoir de Foucault et seraient définis comme étant structurel, culturel, disciplinaire, interpersonnel, ou incorporé²⁰. Cela lui permet de mettre en avant que la conceptualisation scientifique de l'intersectionnalité prend naissance dans les textes fondateurs des *Black Feminist* mais que son expérimentation au sein des luttes collectives est plus ancienne et ne pourrait être historiquement située. Par ailleurs, des recherches peuvent être intersectionnelles sans en porter le nom²¹.

Quelques résultats de recherches intersectionnelles

L'analyse intersectionnelle des rapports sociaux de classe et de « race » a permis à Wallerstein et Balibar de mettre en évidence la transformation du modèle capitaliste durant la mondialisation²². Le développement de la « *prolétarisation* », c'est-à-dire le fait de rendre salarié un travail qui jusqu'à maintenant ne l'était pas tout en le dévalorisant, a fait augmenter le « *travail dévalorisé* »²³. Ce système aurait été permis par le racisme, qui aurait fait fusionner les rapports de classe et les rapports de « race ». Il convient d'ajouter à cette transformation du capitalisme que ce travail dévalorisé est invisible, et dépend majoritairement de femmes migrantes en situation de précarité venant des périphéries et exerçant des activités de « *Care*

¹⁷ Danièle Kergoat, *Le rapport social de sexe de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion* (Presses Universitaires de France, 2015).

¹⁸ Elsa Dorlin, « Vers une épistémologie des résistances », in *Sexe, race, classe: pour une épistémologie de la domination*, par Elsa Dorlin (Presses universitaires de France, 2009).

¹⁹ Bilge, « Théoriser le pouvoir, décoloniser le savoir : apports et apories de l'intersectionnalité ».

²⁰ Ibid.

²¹ Ibid.

²² Etienne Balibar et Emmanuel Maurice Wallerstein, *Race, nation, classe: les identités ambiguës* (La Découverte, 1997).

²³ Ibid.

extorqué » au sein de la métropole occidentale²⁴. En effet, l'évolution des rapports sociaux de sexe au sein des anciens pays coloniaux a autonomisé les femmes qui y vivent en leur donnant un plus grand accès au marché du travail, mais les tâches afférentes au privé et à la maison qui leur étaient assignées auparavant n'ont pas été partagées entre les sexes. Ce sont les femmes migrantes des pays périphériques qui les ont remplacées²⁵. Par ailleurs, lorsque des femmes racisées exercent les mêmes tâches de *Care*²⁶ que d'autres qui ne le sont pas, elles sont plus dévalorisées²⁷. Cela a créé une division sexuelle et internationale du travail, permise par le désinvestissement du *Care* par l'Etat²⁸.

Définition du sujet de recherche

Lors de la rencontre entre les lectures théoriques et le terrain, la richesse des données qualitatives recueillies a obligé la recherche à être limitative. Ainsi, la nécessité de s'intéresser à la seule étude du genre et des rapports sociaux de sexe est apparue peu à peu, afin de permettre une analyse cohérente. Néanmoins, les autres systèmes de domination n'ont pas été invisibles, au contraire. Ainsi, le recueil a mis en évidence des différenciations s'effectuant autour d'appartenances ethniques supposées, de langues ou encore de religion. Par ailleurs, l'origine sociale des participant·e·s à l'enquête sociologique n'a pu être clairement déterminée et aurait nécessité de passer plus de temps sur le terrain. En outre, il a été choisi de comprendre la seule création d'une masculinité hégémonique, et de laisser de côté l'analyse des masculinités complice, marginale et subordonnée, car leurs définitions nécessiteraient plus encore la prise en compte de rapports sociaux multiples. Chacune de ces thématiques aurait pu constituer un travail de recherche universitaire indépendant et leurs croisements pourraient donner lieu à une analyse fondamentale. En ces pages, nous tenterons seulement d'étudier le genre, en espérant que cette recherche pourra être poursuivie afin de la croiser avec les données d'autres rapports sociaux.

Au fur et à mesure de la lecture d'ouvrages et d'articles scientifiques sur les rapports sociaux de sexe, il est apparu que le point fondamental de leur existence est leur *relativité*, c'est-

²⁴ Jules Falquet, « La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de "race" dans la mondialisation néolibérale », in *Sexe, race, classe: pour une épistémologie de la domination*, par Elsa Dorlin (Presses universitaires de France, 2009).

²⁵ Ibid.

²⁶ Le terme *Care*, renvoyant au soin et à l'altruisme, sera défini plus avant dans la recherche.

²⁷ Kergoat, *Le rapport social de sexe de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion*.

²⁸ Falquet, « La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de "race" dans la mondialisation néolibérale ».

à-dire la capacité des pôles *masculin* et *féminin* à se construire mutuellement, en confrontation permanente, au sein d'une spatio-temporalité précise. Les reproductions de norme de genre qui peuvent se mettre en place dans le secteur social ont également été un point fort de ces apports scientifiques. C'est pourquoi il a paru essentiel de confronter les analyses théoriques sur le sujet à la réalité d'un espace clos à caractère social, où se croiseraient des femmes et des hommes, et donc de considérer un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale comme terrain.

Afin de mieux saisir l'objet de cette étude, le premier chapitre est consacré à la synthèse théorique d'analyses sur les rapports sociaux de sexe et le travail, ainsi que sur les masculinités. Puis, le second chapitre s'intéresse à la définition du cadre méthodologique de la recherche et à la présentation du terrain. La troisième partie clôt ce travail grâce à l'analyse conjointe des données théoriques et empiriques recueillies.

PARTIE 1. CADRE THEORIQUE

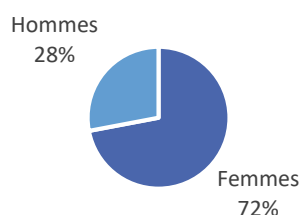
Chapitre 1. Genre et rapports sociaux dans le travail social

En général, peu de recherches sociologiques font des liens directs entre l'étude des rapports sociaux de sexe, spécialement le genre, et le travail social²⁹. Néanmoins, pour certain.e.s auteur.e.s, il s'agit d'une perspective essentielle de leur analyse, puisque c'est un secteur fortement féminisé, dont les pratiques sont genrées³⁰.

A. Un secteur fortement féminisé

Dans un premier temps, pour comprendre la féminisation du travail social, il faut saisir sa construction historique. Direct successeur des œuvres de charité de la période hygiéniste, le travail social s'est professionnalisé au cours du XXème siècle³¹. Dès le début, les premières bénévoles à s'inscrire dans l'intervention sociale étaient des femmes qui aidaient d'autres femmes à s'occuper de leurs enfants ou de leur budget³². La professionnalisation du secteur a permis le développement de l'autonomie de ces travailleuses sociales, en leur donnant accès à la sphère publique et au travail³³. Cependant, cette indépendance a été à double tranchant, puisqu'elle s'est faite autour de l'assignation aux femmes de valeurs dites naturelles, telle que la « *maternité sociale* »³⁴. D'une certaine manière, cela a enfermé les travailleuses sociales dans une ambivalence, le travail social étant pour elles à la fois émancipateur et essentialisant³⁵.

Actuellement, les femmes sont majoritaires au sein du travail social. Selon la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES), en 2014, il y avait 83,47% de femmes au sein des écoles de travail social et 16,53% d'hommes. Le nombre de ces derniers augmente au sein du travail social mais dépend



de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES), en 2014, il y avait 83,47% de femmes au sein des écoles de travail social et 16,53% d'hommes. Le nombre de ces derniers augmente au sein du travail social mais dépend

²⁹ Marc Bessin, « Le travail social est-il féminin ? », in *Le travail social en débat(s)*, par Jacques Ion, La Découverte, Alternatives sociales, 2005, 152-69; Marianne Modak, Hélène Martin, et Véréna Keller, « Le travail social entre émancipation et normalisation : une voie étroite pour les approches féministes », *Nouvelles Questions Féministes* Vol. 32, n° 2 (10 février 2014): 4-13.

³⁰ Bessin, « Le travail social est-il féminin ? »

³¹ Modak, Martin, et Keller, « Le travail social entre émancipation et normalisation ».

³² Bessin, « Le travail social est-il féminin ? »

³³ Ibid.

³⁴ Modak, Martin, et Keller, « Le travail social entre émancipation et normalisation ».

³⁵ Bessin, « Le travail social est-il féminin ? »

des secteurs ; ils sont plus présents dans les formations en Education Spécialisée que dans celles de Conseil·e en Economie Sociale et Familiale (CESF). Cette répartition dépendrait de la construction sociale des normes et des règles: plus celles-ci sont floues, plus il y aurait d'hommes dans cette branche d'activités, alors que les femmes seraient plus présentes dans les secteurs où les règles sont strictes³⁶. Elles sont également majoritaires dans les secteurs du soin et de la protection de l'enfance. Par ailleurs, le travail social est sexuellement divisé en termes de tâches, mais également selon un principe hiérarchique. Comme dans les autres espaces professionnels, les hommes sont plus nombreux à des postes à responsabilité et restent moins longtemps dans des situations précaires. Il s'agit d'une « *ségrégation verticale* »³⁷.

Le travail social serait donc significatif de « *dispositions sexuées* » particulières, tant dans sa construction professionnelle que dans sa division sexuelle, qui seraient socialement assignée aux femmes et aux hommes.

B. Le travail social, un domaine du *Care*

Peu de travaux mettent en lien le travail social et la notion anglo-saxonne de *Care*³⁸. Cependant, d'après Marc Bessin, il s'agit d'un lien à faire nécessaire pour comprendre non seulement la féminisation du travail social, mais également la division sexuée de ses pratiques³⁹. D'après la définition qu'il en donne, le *Care* serait un secteur « *de la prise en charge, du soin et du souci d'autrui* » qui prend en compte la valeur d'altruisme, dans lequel il inscrit le travail social⁴⁰. Cela permettrait de mettre en évidence l'invisibilité du travail profane dans l'intervention sociale, peu reconnu mais fortement sexué. Pour démontrer cela, il prend l'exemple des femmes d'éducateurs au sein des foyers d'accueil après la Deuxième Guerre Mondiale, et du travail d'accompagnement invisible qu'elles réalisaient⁴¹.

Cette perspective d'analyse des liens entre travail social et *Care* permettrait de mettre en évidence les éthiques sous-jacentes à son fonctionnement. Au sein du *Care*, une place importante est donnée au « *travail émotionnel* »⁴², alors que le travail social penserait l'émotion comme une absence de professionnalisme, en défendant une « *éthique de justice* »⁴³. Il s'agit

³⁶ Ibid.

³⁷ Modak, Martin, et Keller, « Le travail social entre émancipation et normalisation ».

³⁸ Bessin, « Le travail social est-il féminin ? »

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ Ibid.

⁴² Pascale Molinier, *Le travail du « care »* (La Dispute, 2013).

⁴³ Bessin, « Le travail social est-il féminin ? »

d'un enjeu fortement sexué, puisque cette dernière serait propre à la construction sociale des hommes. La professionnalisation du travail social devrait passer par une rationalité de l'action que ne permettrait pas l'émotion ; la rationalité étant socialement construite comme masculine, et l'émotion comme féminine⁴⁴.

D'une certaine manière, le travail social serait donc un secteur féminisé, s'inscrivant dans le *Care*, mais défendant une professionnalisation rationnelle grâce à des principes de justice considérés comme masculins.

C. Les enjeux genrés des mutations récentes de l'intervention sociale

Les récents changements au sein du travail social sont essentiellement dus à la diffusion majeure dans la société d'un « *nouvel esprit du capitalisme* »⁴⁵ néolibéral. Celui-ci promeut l'individualisation des pratiques professionnelles, ainsi que la gestion en réseau et le fonctionnement par projet⁴⁶. Ainsi, depuis 2002, les structures sociales dépendant du Code de l'action sociale et des familles doivent mettre en place des projets individualisés auprès de leurs « usagers et usagères »⁴⁷. Au sein de l'intervention sociale, cela implique la création de dispositifs partenariaux et le fonctionnement à court terme, dépendant plus de compétences quantitatives et de techniques de communication que de capacités relationnelles à long terme. Traditionnellement, ces premières sont assignées aux hommes alors que les secondes sont dites « féminines »⁴⁸. Par extension, la rationalisation du travail social selon des logiques propres au « nouvel esprit du capitalisme », serait concomitante avec l'arrivée d'un nombre plus important d'hommes au sein du secteur. De la sorte, le travail social pourrait faire face à une mutation profonde : alors que la professionnalisation de la charité a été intimement liée à des compétences socialement attribuées aux femmes, sa rationalisation actuelle serait considérée comme masculine.

Si les évolutions du travail social semblent se fonder sur des logiques genrées, est-ce le cas de l'accompagnement qu'il propose ?

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Luc Boltanski et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme* (Gallimard, 1999).

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ « Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale » (s. d.), consulté le 14 août 2017.

⁴⁸ Bessin, « Le travail social est-il féminin ? »

D. Un travail social reproducteur d'inégalités ?

Comme cela a été montré précédemment, le travail social peut être reproducteur de normes. Ainsi, Kimberlé Crenshaw montre l'invisibilité de la réalité socio-économiques des femmes noires étatsuniennes pour les travailleur·se·s socia·lles·ux blancs⁴⁹. Leur inscription au sein de rapports sociaux hiérarchisés peut leur masquer des situations de domination qui leur sont étrangères. Il pourrait s'agir d'un « *sociocentrisme du travail social* »⁵⁰.

En outre, cette invisibilisation peut également provenir de la volonté, au sein du travail social, de mettre en place un universalisme de la prise en charge, un « *principe d'égalité formelle* »⁵¹. En individualisant les pratiques, les personnes sont personnellement responsabilisées de leur situation, sans qu'un travail soit réalisé sur l'appartenance d'un individu à un groupe social particulier⁵². D'une certaine manière, le travail social, bien qu'il soit fondé sur des principes de justice sociale forts, peut être reproducteurs d'inégalités sociales.

Chapitre 2. Masculinités et rapports sociaux

A. Origine(s) et enjeux des masculinités

Comme cela a été montré précédemment, les études féministes se sont d'abord intéressées aux rapports sociaux de sexe par le prisme du genre féminin. Dans les années 1970 et 1980, les premiers travaux sur les hommes se sont concentrés sur la construction du rôle masculin⁵³. Cependant, l'apport des études *gay* et de la psychanalyse a montré que la classe des hommes n'est pas unifiée, et les recherches sur les masculinités ont pris un « *virage ethnographique* » à partir de la fin des années 1980, en réalisant des travaux spatialement et empiriquement situés⁵⁴. Le développement de ces recherches, spécialement par des auteurs masculins, a provoqué de nombreux débats et controverses. Il a été reproché à beaucoup, dont Pierre Bourdieu à propos de son ouvrage La domination masculine, le peu de visibilité donnée à des recherches féministes pourtant antérieures, l'androcentrisme de leurs travaux, voire

⁴⁹ Crenshaw, « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ».

⁵⁰ Modak, Martin, et Keller, « Le travail social entre émancipation et normalisation ».

⁵¹ Ibid.

⁵² Ibid.

⁵³ Raewyn Connell, « Masculinités et mondialisation », in *Nouvelles approches des hommes et du masculin* (Presses Univ. du Mirail, 2000), 195-219.

⁵⁴ Ibid.

l'absence de citations des analyses produites par d'autres⁵⁵. Par ailleurs, des chercheur.e.s ont réalisé des études sur les hommes n'inscrivant pas leurs travaux dans des rapports sociaux de sexe asymétriques⁵⁶.

Néanmoins, pour d'autres auteur.e.s travaillant sur les masculinités, il est nécessaire d'inscrire leurs travaux au sein des rapports sociaux de sexe⁵⁷. L'absence d'unité de la classe des hommes n'oblitére pas la domination de celle-ci sur les femmes, les rapports sociaux de sexe divisant et hiérarchisant les groupes sociaux antagonistes⁵⁸. Ainsi, l'ensemble des hommes se trouverait en position de domination sur les femmes, surtout au sein de la sphère publique, mais ils pourraient avoir été construits selon des masculinités multiples. Le système de genre serait la mise en place d'un « *double standard asymétrique* » qui se construirait en confrontation hiérarchisé des pôles *féminin* et *masculin*, et dont les expériences différentielles de privilèges et d'oppressions ne pourraient être étudiées comme étant symétriques⁵⁹.

B. Des modèles masculins

D'après Daniel Welzer-Lang, les hommes se construisent par rapport à des modèles masculins qui leur sont donnés à voir, et plus particulièrement lorsqu'ils se réunissent en non mixité⁶⁰. Cette « *homosocialité* » se mettrait en place dans la « *maison-des-hommes* », lieu de construction collective des masculinités⁶¹. Ce dernier concept, forgé d'après les travaux de Maurice Godelier sur le peuple Baruya⁶², permet de définir la transmission des valeurs masculines des plus anciens aux plus jeunes hommes et de montrer la domination des « Grands Hommes » sur les autres⁶³. Cette construction collective a lieu dans la souffrance, les « petits hommes » se soumettant aux « Grands » afin d'apprendre comment *être un homme* selon les critères de la société de laquelle ils font partie, et comment dominer les femmes. Ainsi, l'*homophobie*, comme concept sociologique, serait le rejet des attributs de l'autre genre (attributs socialement considérés comme féminin chez un homme et inversement), et ferait

⁵⁵ Nicole-Claude Mathieu, « Bourdieu ou le pouvoir auto-hypnotique de la domination masculine », *Les Temps Modernes*, n° 604 (1999).

⁵⁶ Welzer-Lang, « Les hommes en débats ».

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Daniel Welzer-Lang, « Virilité et virilisme dans les quartiers populaires en France », *VEI enjeux*, n° 128 (2002): 10-32.

⁶¹ Ibid.

⁶² Maurice Godelier, *La production des grands hommes : Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée* (Paris: Editions Flammarion, 2009).

⁶³ Daniel Welzer-Lang, Pierre Dutey, et Michel Dorais, *La peur de l'autre en soi: du sexisme à l'homophobie* (VLB, 1994).

partie des valeurs transmises au sein de la « *maison-des-hommes* »⁶⁴. Les hommes, pour correspondre à ce que la société attend d'eux, devrait « *donner l'apparence de ne pas en être mais plutôt d'en avoir* », afin d'être des hommes « *comme papa, Serge Lama ou 3615- Gay Musclé* »⁶⁵. L'homophobie ne jugerait pas la sexualité des hommes, mais leur correspondance à des modèles de genre érigés socialement.

Cette conceptualisation d'une hiérarchie au sein de la classe des hommes fait également partie des analyses de Raewynn Connell⁶⁶, chercheure australienne. D'après elle, toute société construit une « *masculinité hégémonique* » spatialement et temporellement située, qui n'est pas forcément celle à laquelle appartient le plus grand nombre d'hommes de cette société donnée⁶⁷. Les masculinités sont multiples, dynamiques (évolutives), construites collectivement et activement (selon les interactions) et peuvent être contradictoires au sein de la construction d'un même individu⁶⁸. Il faudrait distinguer quatre formes de masculinité :

- Les masculinités « *hégémoniques* »⁶⁹, qui correspondent aux modèles masculins érigés dans des sociétés données, l'idéal que les hommes devraient atteindre
- Les masculinités « *complices* »⁷⁰, qui soutiennent les masculinités hégémoniques et les défendent, sans posséder l'ensemble des privilèges qu'elles permettent
- Les masculinités « *marginalisées* »⁷¹, définissant les hommes qui ne pourront jamais atteindre les masculinités hégémoniques, car ils possèdent des attributs sociaux les excluant de fait (« *race* » sociale, handicaps, etc.)
- Les masculinités « *subordonnées* »⁷², qui s'opposent aux modèles de masculinités hégémoniques mais en dépendent, tel que l'homosexualité.

De fait, ces études françaises et anglo-saxonnes montrent la prégnance d'un système hiérarchisé entre le genre féminin et le genre masculin, tout en déconstruisant l'unité de ce dernier. A l'instar des travaux sur l'intersectionnalité des rapports sociaux, qui ont montré que

⁶⁴ Welzer-Lang, « Virilité et virilisme dans les quartiers populaires en France ».

⁶⁵ JeanJean, « Dans la cave des tantes », in *Nouvelles approches des hommes et du masculin* (Presses Univ. du Mirail, 2000), 187-92.

⁶⁶ Afin de respecter l'identité de l'auteure, il a été choisi d'utiliser son prénom et non celui qui lui a été assigné à la naissance, y compris pour ses travaux les plus anciens.

⁶⁷ Raewyn Connell et al., *Masculinités : Enjeux sociaux de l'hégémonie* (Editions Amsterdam, 2014).

⁶⁸ Connell, « Masculinités et mondialisation ».

⁶⁹ Connell et al., *Masculinités*.

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ Ibid.

⁷² Ibid.

le groupe social des femmes n'était pas unifié, les travaux sur les masculinités ont démontré que bien que les hommes dominent les femmes, ils peuvent également se dominer entre eux.

C. Masculinités post-coloniales

Ainsi que cela a été montré précédemment, les rapports sociaux peuvent s'inscrire dans des processus post-coloniaux. La diffusion d'un ordre de genre mondial aurait été permise par la « *mondialisation du genre* » lors de la colonisation⁷³. La diffusion d'institutions gérées par des hommes pour des hommes et des rapports sociaux de sexe provenant de la métropole coloniale a pu parfois modifier les ordres de genre locaux. La colonisation a importé la division sexuelle du travail propre au centre européen, par exemple, bien qu'elle n'ait pas été assimilée telle quelle dans les territoires colonisés. Cette diffusion d'un ordre de genre mondial a également été celle de deux types de masculinités : celle des conquérants, violente et égoïste, ainsi que celle des « *colon[s] sédentarisé[s]* »⁷⁴. Des rapports de pouvoir ayant été institués entre le centre et les périphéries, les masculinités hégémoniques des territoires colonisés se situeraient « *entre cultures locale et mondiale* »⁷⁵. La diffusion de masculinités violentes par le biais des armées occidentales aurait créé des masculinités de résistances particulières, se fondant sur une exacerbation des rapports de pouvoir entre les genres et se constituant autour de l'ethnie⁷⁶.

Dans les territoires métropolitains, la peur de « *[l'] indigénisation* » des pratiques des colons aurait été constitutive de nombreuses décisions politiques⁷⁷. Alors que l'impérialisme aurait créé des masculinités hégémoniques autour de la rationalité économique individuelle dans les territoires périphériques, le centre se serait développé autour de l'évolution des rapports de genre. Cela aurait eu pour conséquence la naissance de l'androgynie, mais également le développement du « *fondamentalisme masculin* », dont la version extrême serait le fascisme⁷⁸. En France, peu de recherches chercheraient à lier masculinités et études post-coloniales. Néanmoins, certaines hypothèses peuvent être faites : des « *crispations virilistes* » de jeunes hommes issus de l'immigration pourraient être dues à des rapports post-coloniaux entre les pays d'origine de leurs ascendants et celui où ils vivent ainsi qu'à l'augmentation du chômage⁷⁹.

⁷³ Connell, « Masculinités et mondialisation ».

⁷⁴ Ibid.

⁷⁵ Ibid.

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Welzer-Lang, « Virilité et virilisme dans les quartiers populaires en France ».

Hypothèses de recherche

Dans le cadre de la recherche, il a paru intéressant d'articuler ces apports théoriques sur les rapports sociaux avec la réalité d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale non mixte masculin, afin de saisir les aspects relatifs des constructions des pôles dits *masculin* et *féminin* dans un espace-temps-donné.

D'une manière générale, la non mixité masculine d'un lieu de vie collectif permet de faire l'hypothèse de la construction de masculinités propres à ce lieu, mais s'inscrivant également dans un rapport plus vaste à l'hégémonie. Il conviendrait de voir dans quelle mesure l'espace clos du centre d'hébergement pourrait être une *maison-des-hommes*, et pourrait construire, selon l'étude de Raewyn Connell, une masculinité hégémonique⁸⁰.

Par ailleurs, il conviendrait également de vérifier la mise en place d'une « *éthique de justice* » propre au travail social et fondée sur des valeurs dites *masculines*, et qui s'opposerait à sa construction historique dite *féminine*.

Finalement, l'étude étant centrée sur l'analyse du travail social, il convient de s'interroger sur le rôle des professionnel·le·s qui s'y réfèrent : reproduisent-elles des normes de genre ou, au contraire, permettent-elles leurs dépassements ?

L'ensemble de ces rapports sociaux de sexe serait construit collectivement selon des dialectiques propres à l'espace et à la temporalité étudiés, y compris dans les marges de manœuvre que les acteurs et actrices mettraient en place pour en repousser les frontières. Il a été choisi d'étudier ces rapports sociaux de manière active (dans l'interaction) et dynamique (sujets à évolution), en cherchant à montrer leurs spécificités.

Somme toute, ces hypothèses permettent de s'interroger : comment les pratiques et les représentations des travailleur·se·s construiraient-elles des rapports de sexe dynamiques et quelles seraient les résistances permettant d'en dépasser les limites ?

⁸⁰ Connell et al., *Masculinités*.

PARTIE 2. CADRE EMPIRIQUE

1. Méthodologie

A. La négociation du terrain

La première rencontre avec le terrain a eu lieu lors d'un projet étudiant de diagnostic, qui visait à développer des outils sociologiques dans un but professionnel. Réalisé en binôme, celui-ci a permis à deux étudiantes de première année du Master « Médiation, Intervention Sociale, Solidarités » (MISS) de l'Université Toulouse – Jean Jaurès de rencontrer une partie de l'équipe d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Social (C.H.R.S) du Sud de la France. Chaque étudiante a réalisé deux entretiens d'une heure avec des travailleur.e.s sociaux, ce qui leur a permis de rédiger une ébauche de diagnostic à destination de l'équipe entière.

Suite à cette rencontre, il a été décidé de poursuivre cette collaboration avec une des étudiantes sous la forme d'un stage et d'un contrat de recherche pédagogique, du 30 janvier au 6 juin 2017 ; soit quatre mois de présence à temps plein. Ces modalités visaient à permettre la réalisation de deux objectifs, à la fois professionnel et scientifique : l'aide à la création d'une association loi 1901 à destination des travailleur-se-s socia-les-ux et la mise en place de la recherche sociologique proprement dite. La première mission de stage fait l'objet d'un rapport professionnel⁸¹, alors que la seconde a donné lieu au présent travail. Elles ont été négociées directement avec le chef d'équipe, ce qui a pu questionner les modalités de mise en place de la recherche.

B. Vers une recherche participative

La recherche a été pensée dans une démarche déductive/inductive construisant des allers-retours multiples entre la théorie et le terrain, avec la volonté de la rendre la plus participative possible. C'est pourquoi certaines modalités prévues en amont ont été modifiées peu à peu, dans une démarche collaborative avec l'ensemble des équipes et le chef de service. Compte tenu du fait que la grande majorité de personnes présentes sur la structure n'avaient pu donner leur accord pour participer à l'étude avant l'arrivée de la chercheuse dans la structure, il a été décidé qu'elle se concentrerait sur l'équipe socio-éducative, seule à avoir donné son consentement antérieur. Il s'agit donc du groupe social constituant l'unité d'analyse de ce

⁸¹ Benquet Marie, *Appui à la création d'une association loi 1901*, Rapport de stage professionnel, 2017.

travail. Néanmoins, plusieurs discussions informelles et observations ont eu lieu avec les veilleurs de nuit, les Agents de Service Hospitalier et les résidents du foyer, afin d'objectiver l'enquête et de croiser les données recueillies avec celles obtenues auprès des travailleur·se·s socia·lles·ux. En outre, des discussions constantes sur les positions de chacun·e ont permis le développement d'une recherche tendant vers le participatif, bien que des limites aient pu être induites par le choix unilatéral du sujet de recherche et la négociation du terrain. Ce travail de collaboration a permis à la chercheuse de questionner son rôle ainsi que sa place dans la hiérarchie professionnelle et a donné à la structure l'opportunité de s'interroger sur les dispositions à prendre lors de « stages de recherche », celui-ci étant le premier.

En outre, il a volontairement été choisi de ne pas considérer les résidents de la structure comme l'unité principale d'analyse de l'enquête de terrain, pour plusieurs raisons. Premièrement, la recherche souhaitait s'intéresser aux reproductions sociales éventuelles de normes de genre au sein des centres d'hébergement et aux représentations et pratiques des travailleur·se·s socia·lles·ux. Il semblait donc logique de les considérer comme le point central du travail de recueillement de données. Deuxièmement, il paraissait difficile d'obtenir une parole franche et libre de la part des résidents en travaillant au sein de la structure. Ce point a été confirmé par les discussions informelles que la chercheuse a pu avoir avec eux : pour certains, il était clair qu'elle n'était pas travailleuse sociale, puisqu'elle n'en effectuait pas les tâches et gardait par devers elle les différents contournements du règlement effectués devant ses yeux ; pour d'autres, sa présence auprès de l'équipe socio-éducative lors des réunions ou dans leur bureau montrait une appartenance au groupe. Tout au long du stage, plusieurs tentatives de déconstruction ont été tentées, tel que le fait de prendre ses repas avec les résidents et non avec les travailleur·se·s socia·lles·ux, sans toutefois aboutir complètement. Néanmoins, cela a permis le recueillement d'informations permettant de mettre certaines données recueillies en perspective.

C. Le recueil des données

Observations semi-participantes

Au départ, il avait été décidé qu'une partie du recueil des données s'effectuerait lors d'entretiens et d'observations participatives. Cependant, après plusieurs essais, les modalités d'enquête n'ont pas paru adaptées au rôle de stagiaire au sein de la structure. En effet, les travailleur·se·s socia·lles·ux ont l'habitude de recevoir des étudiant·e·s formé·e·s en travail social. Par choix éthique, illes disent également souhaiter maintenir le plus possible les

stagiaires accueilli·e·s dans des rôles d'apprentissage, afin qu'elles n'interviennent pas pour remplacer un manque de personnel. La chercheuse n'étant pas formée en travail social et intervenant dans une posture de recueil de données, il a été décidé qu'elle n'effectuerait aucune tâche dévolue aux travailleur·se·s socia·lles·ux et réaliserait des observations non participantes. Au fil du temps et des diversités de positionnement au sein de l'équipe socio-éducative, la chercheuse a été amené à réaliser de plus en plus d'activités propres aux éducat·eurs·spécialisé·e·s, tel que l'accompagnement d'un résident dans le vestiaire afin de l'aider à trouver des vêtements ou la remise de clefs de chambre. En outre, il est arrivé plusieurs fois que son avis soit consulté en réunion ou qu'elle s'exprime afin de faciliter la circulation de l'information entre les travailleur·se·s socia·lles·ux.

Par conséquent, la majeure partie des observations a été effectuée lors des réunions hebdomadaires et à l'intérieur du bureau des éducat·rices·eurs spécialisé·e·s. Ces premières ont pu être analysées selon une grille adaptée à la structure et préalablement construite à l'aide d'un article de Corinne Monnet⁸² et de l'ouvrage collectif *Education populaire et féminisme*⁸³[Annexe I]. Plusieurs fois, il a également été possible d'assister à des entretiens de suivis sociaux individuels avec les résidents. Différentes modalités ont alors été testées : présence de la chercheuse silencieuse, ou participation à l'entretien ; positionnement spatial à l'écart, ou entre le travailleur·se social·e et le résident. Il est également arrivé qu'elle accompagne un homme hébergé et son référent social à l'extérieur de la structure, lorsque des démarches administratives ou un emménagement le nécessitaient. Par ailleurs, la chercheuse pouvant circuler librement au sein de la structure, elle a choisi de dépasser certaines frontières spatiales respectées par les travailleur·se·s socia·lles·ux, en se rendant dans des lieux du bâtiment fréquentés par les seuls résidents, tel que le réfectoire ou certaines terrasses extérieures.

Entretiens semi directifs

Le deuxième volet du recueil des données s'est effectué sous la forme d'entretiens semi-directifs, auprès des onze personnes : 9 travailleur·se·s socia·lles·ux et deux membres de la direction. Aucun entretien formel n'a pu être réalisé auprès des veilleurs de nuit, des Agents de Service Hospitalier (ASH) et des résidents ; néanmoins de nombreuses rencontres ont donné lieu à des discussions informelles qui ont été incluses au sein de l'analyse. Il a été

⁸² Corinne Monnet, « La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation », consulté le 28 août 2017, https://infokiosques.net/imprimersans2.php?id_article=239.

⁸³ Alexia M. et al., *Éducation populaire et féminisme. Récits d'un combat (trop) ordinaire. Analyses et stratégies pour l'égalité*, La Trouvaille, 2016.

particulièrement difficile de mobiliser les acteurs et actrices pour des entretiens individuels à l'extérieur de la structure et l'ensemble des entrevues ont eu lieu en son sein. Il a pu s'agir d'une limite à la liberté de paroles, particulièrement pour les résidents et les ASH. A titre d'exemple, il est arrivé que des discussions informelles avec ces premiers, ayant lieu dans des espaces qui leur sont tacitement réservés, soient interrompues par des membres du personnel, mettant fin à la rencontre. L'ensemble des entretiens avec les travailleur·se·s socia·lles·ux donnait suite à de nombreuses discussions et ils se sont déroulés de façon informelle. Afin d'accentuer cet effet, la chercheuse tentait de ne pas s'asseoir de l'autre côté du bureau situé dans les pièces où les entretiens avaient lieu mais à côté de la personne, de se tenir de manière détachée (en tailleur ou avachie) et de ne pas donner à voir le dispositif de recueil des données (carnet de note et enregistreur). Dans l'ensemble, cette méthode a fonctionné et a permis la mise en confiance des personnes participant à l'enquête.

Participant·e·s à l'enquête

Il est ardu de définir combien de personnes exactement ont participé à l'enquête, compte-tenu de la diversité des observations effectuées. D'un point de vue numérique, la chercheuse a référencé 76 personnes différentes ayant reçu un pseudonyme dans ses observations. Parmi ces acteurs et actrices, se trouvent les onze personnes auprès desquelles les entretiens semi-directifs ont été réalisés. Il s'agit de 8 des 9 membres fixes de l'équipe socio-éducative, d'un stagiaire, du chef de service et de la directrice intérimaire de la structure. Le seul éducateur spécialisé qui n'a pas réalisé d'entretien a néanmoins participé à la recherche. De façon générale, l'unité d'analyse principale de la recherche, c'est-à-dire l'équipe socio-éducative, peut être synthétisée selon le tableau suivant [**Tableau 1**].

Tableau 1. Statuts et fonctions des travailleur·se·s socia·lles·ux et de leur direction⁸⁴

Fonction	Diplôme	Statut	Sexe	Âge	Date arrivée
ES	ASS	Remplaçante à temps plein	F	Vingtaine	2013
ES	ES	Stagiaire	H	Trentaine	2017
ES	ES	Contractuel	H	Trentaine	2012
ES	ES	Contractuel	F	Trentaine	2014
ES	ES	Contractuel	H	Trentaine	2011
ES	ES	Titulaire	H	Cinquantaine	1990
ES	ES	Titulaire	F	Trentaine	Début années 2000
ES	ES	Titulaire	H	Quarantaine	2009
ES	ES	Titulaire	F	Quarantaine	Début années 2000
ES	ME	Titulaire	H	Cinquantaine	Début années 1990
Chef de service	AS, puis Master	Titulaire	H	NC	2015
Directrice intérimaire	DEMS	Titulaire	F	Trentaine	NC

Légende :

- ES : Educat·rice·eur Spécialisé·e
- ME : Monit·rice·eur Educat·rice·eur
- ASS : Assistant·e de Service Social
- DEMS : Directrice Etablissement Médico-Social
- NC : Non Connu

Dans le souci de rendre anonyme le présent travail, l'ensemble des personnes citées a reçu un pseudonyme, signalé par un astérisque *. Il a été choisi de ne pas faire correspondre ces noms avec d'autres informations, afin que la recherche puisse être fournie à la structure et à d'autres centres d'hébergement sans porter préjudice aux membres de l'équipe socio-éducative. Pour les mêmes raisons, les statuts, fonctions et diplômes ne seront pas analysés au prisme du genre, car les participant·e·s à l'enquête auraient été trop reconnaissables.

⁸⁴ Afin de faciliter la lecture, les travailleur·se·s socia·lles·ux pourront nommé·e·s Educat·eurs·rices Spécialisé·e·s, selon l'intitulé de leur fonction.

D. Point de vue situé

Dans le souci de situer le point de vue de la chercheuse, qui lui donne une vision particulière du monde, et par extension de son objet de recherche⁸⁵, il a été choisi de décrire son appartenance à des groupes sociaux. C'est donc une femme, de classe populaire, selon les diplômes de son père et de sa mère, mais leurs évolutions professionnelles et sa poursuite d'étude personnelle la situent également au sein des classes sociales supérieures (en témoigne la réalisation de cette recherche universitaire). Née femme et se définissant comme telle, elle est considérée comme « *transparente sociale [ment]* » dans les rapports de « race »⁸⁶. Par ailleurs, elle est âgée de 24 ans et se définit comme hétérosexuelle. Elle parle couramment espagnol et possède un bon niveau d'anglais, ce qui a pu influencer les relations mises en place avec les résidents. En considérant que « *la production de savoir est emprunte des choix épistémologiques du chercheur* », la recherche a pu être influencée par ces positionnements sociaux⁸⁷.

Au cours de l'enquête, ce point de vue situé a pu impacter les relations mises en place avec les enquêté·e·s. Dans un premier temps, le fait de communiquer avec les résidents dans d'autres langues que le français a eu un effet sur les relations, lui permettant d'avoir des discussions plus intimes avec les hispanophones. Il lui est arrivé d'être l'objet de séductions induites par le rapprochement linguistique. A titre d'exemple, il est très peu courant de vouvoyer en espagnol alors que c'est une forme grammaticale qui peut être utilisée pour marquer la distance en français. Certains résidents ont pu jouer de cette différence pour tenter de la séduire.

Par ailleurs, le fait d'être socialement définie comme une jeune femme travaillant spécifiquement sur le genre lui a donné un rôle militant, par lequel elle était souvent identifiée. Il n'était pas rare, par exemple, que les remarques et « blagues » sur les femmes soient suivies d'une invitation humoristique à son encontre de les noter dans son journal de terrain. Cela s'est également traduit par de la méfiance dans le cadre des interactions avec certains travailleurs sociaux : deux hommes, par exemple, ont répondu en miroir à la plupart des questions qui leur étaient posées en les reposant à la chercheuse. Somme toute, l'enquête a donné lieu à plus

⁸⁵ Sandra G. Harding, *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies* (Psychology Press, 2004).

⁸⁶ Dorlin, « Vers une épistémologie des résistances ».

⁸⁷ Alexia M. et al., *Éducation populaire et féminisme. Récits d'un combat (trop) ordinaire. Analyses et stratégies pour l'égalité*.

d'inquiétude de la part des hommes que des femmes. En outre, parmi les membres de l'équipe socio-éducative, ce sont deux femmes qui ont choisi de l'accompagner en tant que tutrice, en complément de son tutorat auprès du chef de service. Ces faits donnent à voir une certaine identification des recherches sur le genre comme des recherches « sur les femmes ».

2. Le terrain de recherche

A. Histoire de la structure

Créé en 1984 à l'initiative du Bureau d'Aide Sociale (BAS, ancienne appellation des Centres Communaux d'Action Sociale jusqu'en 1986), le foyer d'hébergement qui a été le terrain de cette recherche a longtemps été dirigé par un ancien militaire. A l'époque, c'était un Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), dont la mission principale était la mise à l'abri des hommes à la rue. C'est en 1998 que le foyer devient officiellement un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)⁸⁸. Durant les premières années, l'équipe en charge de l'encadrement, non mixte masculine, n'était pas diplômée en travail social. Les uniques femmes professionnelles à travailler dans la structure étaient des Agents de Service Hospitalier (ASH), mais elles n'avaient pas le droit d'adresser la parole aux résidents. En 1990, le premier travailleur social, diplômé moniteur-éducateur, est engagé. C'est également à cette époque que l'équipe socio-éducative s'est interrogée sur l'arrivée de femmes en son sein. Plusieurs éducatrices spécialisées ont travaillé dans la structure au cours de la décennie, jusqu'à ce deux travailleuses sociales soient titularisées au début des années 2000. Les deux premiers travailleurs sociaux à avoir intégré la structure y travaillent encore actuellement et ont participé à l'enquête.

De nos jours, ce Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale accueille 85 hommes seuls, hébergés dans des chambres de deux, réparties sur deux niveaux. A chaque étage, se trouvent deux salles de bain vétustes, composées de lavabos, sanitaires turques et de douches (dont il est nécessaire de maintenir la chaînette pour les faire fonctionner). Au rez-de-chaussée se situe une entrée, donnant accès au bureau des travailleurs sociaux derrière un comptoir (appelé « la banque ») ; à un couloir desservant des bureaux, une salle TV et deux chambres pour personnes à mobilité réduite ; au réfectoire ; et à une bibliothèque donnant sur une terrasse extérieure. L'ensemble du bâtiment est considéré comme ancien et peu adapté à la mise en place

⁸⁸ *Maxi fiches - Les politiques sociales en France* (Dunod, 2014).

d'activités socio-éducatives. Le réfectoire, où les travailleur·se·s socia·lles·ux mangent exceptionnellement avec les résidents, est décoré de plusieurs œuvres d'art réalisées au sein de l'atelier arts plastiques mis en place par une éducatrice spécialisée. Le centre d'hébergement étant fermé aux résidents de 9h à 15h, ils doivent laisser les clefs de leurs armoires personnelles (les chambres ne ferment pas) aux travailleur·se·s socia·lles·ux qui les reçoivent derrière le comptoir à chaque fois qu'ils sortent du foyer. Par ailleurs, quand ces derniers désirent voir un homme hébergé, illes l'appellent au moyen d'un haut-parleur qui résonne dans les étages et au réfectoire. Le microphone permet également de réveiller les résidents vers 8h, par l'entremise de la diffusion d'une station de radio.

Pour intégrer le CHRS, les hommes à la rue doivent appeler le 115, numéro téléphonique nationale des Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) départementaux, afin que leurs situations soient étudiées. Ce sont ces derniers qui décident des orientations et contactent les foyers afin de savoir s'ils peuvent héberger telle ou telle personne. L'équipe socio-éducative peut refuser quelqu'un, compte tenu de son histoire dans la structure. De façon générale, le foyer propose des places « stables », que les résidents peuvent garder jusqu'à ce qu'ils obtiennent un autre logement (selon leurs « préconisations » décidées avec leurs référents sociaux à leur arrivée), ou « excusées » (places de mises à l'abri temporaire de 7 jours maximum).

B. Présentation de l'équipe socio-éducative

Ce centre d'hébergement a la particularité d'être un établissement régi par le Code de la Santé Publique (Titre IV). Par conséquent, les personnes qui y travaillent sont titulaires ou contractuel·le·s de la fonction publique. Pour faciliter la compréhension, nous appellerons les personnes en contrat à durée déterminée de six mois « contractuel·le·s » et celles bénéficiant d'un contrat horaire de remplacement « remplaçant·e·s ». Aujourd'hui, l'équipe socio-éducative est composée de 9 personnes à temps plein, 5 hommes et 4 femmes, dirigée par un chef de service. Lorsque c'est nécessaire, la structure fait appel à des remplaçant·e·s. [Tableau 1: Statuts et fonction des travailleur·se·s socia·lles·ux]. S'ajoute à cet organigramme la présence d'une quinzaine d'Agents de Service Hospitalier (toutes des femmes à l'exception d'un homme, employé sur un poste différencié), de plusieurs veilleurs de nuit (uniquement des hommes) et d'un agent administratif.

De manière générale, l'équipe socio-éducative fonctionne selon un roulement défini plusieurs mois à l'avance. Le temps de travail est divisé en deux périodes, de 7h à 15h pour le

groupe dit « du matin » (deux personnes) et de 15h à 21h pour le groupe dit « du soir » (trois personnes). De 9h à 15h, le centre d'hébergement est fermé aux résidents, et les travailleur·se·s sociaux·lles·ux mettent en place des accompagnements à l'extérieur, travaillent sur des dossiers précis ou réalisent des rencontres avec les partenaires. De 13h30 à 15h, les deux équipes se croisent lors d'une réunion hebdomadaire, qui sert essentiellement à transmettre les informations et à discuter de situations précises. Tous les travailleur·se·s sociaux·lles·ux travaillent un week-end sur trois en binôme. La structure propose le service de deux repas, petit déjeuner et dîner, à des horaires précis (d'environ 5h à 8h30 et de 18h30 à 19h30). Il est effectué par les ASH. Un système de règles est mis en place, qui contrôle les entrées et sorties des résidents. Il sera étudié au cours du développement.

PARTIE 3. ANALYSE CONJOINTE DES DONNEES THEORIQUES ET EMPIRIQUES

Chapitre 1. Représentations des hommes résidents dans un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

A. Le centre d'hébergement non mixte comme *maison-des-hommes*

Un centre d'hébergement construit sur un modèle paramilitaire

De manière générale, les éducatrices-eurs qui travaillent au sein de la structure depuis plusieurs années décrivent l'ambiance professionnelle des premiers temps comme violente, en particulier pour les résidents, et paramilitaire.

« Le directeur, c'était un ancien militaire, son adjoint, c'était un ancien militaire. Les mecs qui étaient là-dedans, c'était des militaires ratés quoi. Donc euh, voilà, tu vois l'ambiance... [...] Parce que c'était que des mecs, hein, c'est des relations... t'imagines simplement. C'est anecdotique, mais c'est assez symptomatique : lors des repas, le directeur plaçait les gens sur les tables, il faisait remplir les tables au fur et à mesure que les gens rentraient... Comme à l'armée. C'est comme à l'armée. Donc tu dis "qu'est-ce que c'est que ce truc?" quoi. Et le délit de sale gueule... le directeur disait "celui-ci, putain, il ne me convient pas", il allait le provoquer jusqu'à qu'au moment où le mec pétait et...voilà. Et il fallait que tu montres que tu sois capable de sortir un... Tu vois, l'épreuve du feu. Comme à l'armée. Pareil. Donc, cela a été supé compliqué quoi. »

Ignace*

Au sein de la structure, les relations sociales n'étaient autorisées qu'entre hommes et fondées sur la confrontation permanente, entre les résidents et avec l'équipe socio-éducative. Il était courant d'observer des situations de violence physiques et verbales extrêmes et que les personnes hébergées soient exclues en recourant à la force. A titre d'exemple, les travailleurs sociaux étaient parfois obligés par la direction de s'équiper de bombes lacrymogènes. Illes décrivent les relations avec les hébergés comme des rapports de force perpétuels. Actuellement,

l'ambiance professionnelle et les relations avec les résidents sont décrites comme plus positives qu'avant. Un des facteurs de pacification des relations sociales serait la *féminisation* de l'équipe socio-éducative, que nous étudierons plus avant.

Plusieurs fois les travailleur·se·s socia·lles·ux ont discuté la violence des hommes à la rue. Alors que certain·e·s disent qu'elle fait partie des représentations et qu'elle est actuellement rare au sein de la structure, d'autres définissent leur travail comme celui du « *chien d'arrêt* », toujours en attente du déclenchement d'une situation de crise où les hommes pourraient « *dégoupiller* ». Au cours de l'enquête, plusieurs travailleur·se·s ont défini une double position : si certains résidents seraient violents, d'autres seraient *vulnérables*⁸⁹ et pourraient être victimes de cette violence. Il a été raconté, par exemple, une situation de viol ayant eu lieu au sein du centre d'hébergement, un homme hébergé ayant abusé sexuellement un autre. La violence des hommes résidents a pu être peinte comme une conséquence de leur situation sociale (absence de logement personnel et obligation de partager son espace avec d'autres) et des différentes réactions des travailleur·se·s socia·lles·ux face à elle. Ainsi, un éducateur spécialisé dit que la violence des résidents peut être la conséquence de la peur des membres que les membres de l'équipe socio-éducative peuvent en avoir :

« Et donc ils le savent. C'est un peu comme les clébardes, comme tu as peur le chien le sens, et il se dit pourquoi est-ce qu'il a peur de moi. Et ça génère de la violence aussi...[...] C'est difficile de dire ne pas avoir peur, mais évidemment parce que tu prends des grosses doses d'adrénaline dans ces moments-là, en tout cas essayer de ne pas trop le montrer... et regarder la personne comme quelqu'un... en fait, c'est ça : c'est pas tant le fait de pas avoir peur en fait, je m'exprime mal, c'est plus de regarder la personne comme quelqu'un... de... disons, OK, c'est quelqu'un de normal mais qui a été un boulard. À l'instant T. Tu vois, qui... qui n'arrive plus à se contrôler, ou qui est trop énervé, colérique... pas le regarder comme... putain, c'est un fou, il va m'égorger. »

Ulysse*

⁸⁹ Le terme *Vulnérable* est ici employé comme synonyme de « faible », et non comme catégorie d'analyse. Nous ne reviendrons pas sur l'étude précise du mot qui pourrait donner lieu à un travail de recherche complet. A ce sujet, nous renvoyons nos lect·rices·s à la lecture de *Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres*, Hélène Thomas, Editions du Croquant, 2010.

Le portrait ainsi brossé des résidents serait ambivalent : ils appartiendraient à la fois à une population, celle des hommes et a fortiori celle qui a vécu à la rue, sujette à des « *montées en tension* », « *en température* », mais pourraient toute à la fois se trouver dans des situations de victimes et d'auteurs de violence. Celle-ci serait intrinsèque au travail dans un centre d'hébergement pour hommes, mais ne pourrait pas être résumée à la seule situation d'exclusion. Deux visions différenciées de la violence des hommes à la rue s'affrontent : pour certain·e·s, elle est *propre* à la population, les considérant comme violent *par nature* ; alors que pour d'autres, elle dépend de facteurs extérieurs.

Une ambiance collective décrite comme carcérale

Les relations entre les résidents et avec les travailleur·se·s socia·lles·ux sont également décrites comme carcérales. Plusieurs fois les éducat·rices·eurs spécialisé·e·s ont parlé d'une « *ambiance prison* », renforcée par la géographie des lieux. Ainsi, illes disent ne pas savoir « *ce qu'il se passe dans les étages* » et analysent les relations entre certains résidents comme des tentatives de domination. A ce sujet, une éducatrice spécialisée a dit, en réunion, à propos d'un résident : « *dans la hiérarchie animalière, il faut qu'il trouve sa place* ». Un travailleur social explicite ce mode de fonctionnement relationnel :

« Et les personnes ne le disent pas ici, parce que c'est quand même un milieu clos avec 85 hommes... Dans les étages, c'est un peu quoi... ambiance prison... Y a des mecs des fois qui dominent d'autres gars, c'est un peu la loi du plus fort... Enfin tu vois bien dans la façon de faire, enfin tu vois... il y a des mecs qui te le disent... enfin moi je vois des gars qui ont perdu leur hébergement qui te disent le mec il m'a manqué de respect, si je ne lui tapais pas dessus maintenant, cela voulait dire demain... comme en prison... que j'allais me laisser faire, et que dans une semaine j'allais me faire deux fois plus emmerder... Il y a des mecs qui réagissent comme ça... »

Boris*

D'après les travailleur·se·s socia·lles·ux, illes ne seraient informé·e·s que d'une partie infime des difficultés relationnelles vécues au sein du foyer. Au cours de l'enquête, il a pu être

observé qu'il leur était difficile d'obtenir des informations sur des situations de violence potentielles. Par exemple, c'est l'équipe éducative qui gère l'attribution des chambres de deux. Lorsque les résidents souhaitent en changer, la plupart se plaignent de ronflements de leurs voisins. Cette raison a pu être considérée comme un pis-aller, occultant parfois d'autres difficultés de cohabitation. En quelques mots, l'ambiance décrite renvoie à des tentatives de domination d'hommes sur d'autres et à la mise en place d'un système hiérarchisé au sein du foyer ; pour le décrire, les travailleur·se·s socia·lles·ux emploient particulièrement des métaphores animales.

Plus qu'une prison ou une caserne, une maison-des-hommes

En réalité, la comparaison du centre d'hébergement avec une caserne ou une prison est un moyen de saisir l'ambiance d'autarcie masculine du lieu grâce à l'utilisation d'images culturellement ancrées. Collectivement, les lieux militaires et carcéraux renvoient à la mise en place d'une structure de vie, relativement close, où les hommes se socialisent en non mixité selon des modes de fonctionnement hiérarchiques. C'est également le cas du centre d'hébergement que nous étudions. De la sorte, il peut être analysé comme une *maison-des-hommes*⁹⁰.

En effet, les relations sociales y sont construites autour de la confrontation, entre les résidents et avec les travailleur·se·s socia·lles·ux, et mettent en scène des rapports de force hommes/hommes. Ces derniers créent une hiérarchie sociale forte, poussant les résidents et les travailleur·se·s socia·lles·ux à recourir à la violence afin de ne pas être dominés. Les tensions se cristallisent autour de valeurs dites *viriles* et socialement assignées au pôle masculin, telles que « *la force, le courage, la capacité à se battre, le droit à la violence* »⁹¹. A l'instar des prisons ou des casernes, le centre d'hébergement non mixte est un lieu d'homosocialisation, où les hommes se hiérarchisent entre eux.

Par ailleurs, la violence des hommes à la rue a pu être décrite par une partie des travailleur·se·s socia·lles·ux comme un état de fait. Cela peut être analysé dans le cadre des constructions sociales des masculinités : si la tendresse est socialement assignée aux femmes, la violence l'est aux hommes. Elle est considérée comme *naturelle* ; un homme aurait besoin de *décharger* sa violence sur autrui, car elle serait intrinsèque à son sexe. En réalité, comme

⁹⁰ Godelier, *La production des grands hommes*.

⁹¹ Pascale Molinier, « Virilité défensive, masculinité créatrice », *Travail, genre et sociétés* N° 3, n° 1 (s. d.): 25-44.

nous l'avons vu précédemment, il s'agit d'une construction sociale des masculinités⁹². Néanmoins, cette position est nuancée au sein de la structure : certains seraient au contraire les victimes de cette violence entre hommes, et le travail de l'équipe socio-éducative serait, finalement, de protéger les hommes faibles comme les hommes forts. Ce faisant, les relations sociales au sein de la structure d'hébergement confirment la mise en place d'une *maison-des-hommes*, où les « Grands hommes » peuvent dominer les plus faibles⁹³.

Cette analyse met en place un paradoxe important au sein du centre d'hébergement : bien que le travail social soit un secteur professionnel historiquement constitué autour des femmes et des qualités qui leur sont assignées⁹⁴, le foyer montre au contraire une construction axée sur les masculinités, en étant créé par et pour des hommes. Par conséquent, on peut supposer sa culture professionnelle comme double, autour de valeurs à la fois dites *féminines* et *masculines*.

Dans toutes les *maisons-des-hommes*, ces derniers se hiérarchisent entre eux selon des pratiques socialement et localement définies. Il serait intéressant de se questionner sur les types de modèles masculins valorisés au sein d'un Centre d'Hébergement et Réinsertion Sociale.

C. Résister aux règles, ne pas se plaindre

Un cadre de vie réglementé

Au sein du centre d'hébergement, la vie en collectivité est gérée par un certain nombre de règles et d'observations, pour majeure partie définie par le règlement intérieur et le contrat de séjour. De manière générale, le système de réglementation mis en place est communément nommé « le cadre »⁹⁵ par les travailleur·se·s socia·lles·ux. Lors de son arrivée au sein de la structure d'hébergement, le résident s'engage par ratification à respecter les règles du lieu. De manière non exhaustive, il est fait mention, dans le règlement intérieur, de l'interdiction :

- d'amener des armes ou de l'alcool au sein de la structure
- de fumer à l'intérieur des locaux

⁹² Pierre Turcotte, « L'intervention auprès des hommes aux comportements violents et la socialisation de genre », in *Violences faites aux femmes*, par Suzanne Arcand et Dominique Damant (PUQ, 2008).

⁹³ Daniel Welzer-Lang, *Nouvelles approches des hommes et du masculin* (Presses Univ. du Mirail, 2000).

⁹⁴ Bessin, « Le travail social est-il féminin ? »

⁹⁵ Nous avons choisi d'utiliser ce terme, pour la simplicité sémantique mais également pour l'analyse qu'il permet, afin de référer à tout dispositif de réglementation au sein de la structure, qu'il soit formalisé ou non.

- de faire preuve de violence envers les autres résidents ou les travailleur·se·s socia·lles·ux
- d'arpenter les lieux dans une tenue jugée indécente
- ...

Il y est également précisé que le résident doit prévenir s'il souhaite s'absenter (deux à trois jours par semaine maximum) ou rentrer tardivement (permission de minuit deux à trois jours par semaine maximum). Tout manquement aux règles peut donner lieu à la mise en place d'un système punitif graduel : avertissement auprès du chef de service, une nuit d'exclusion, trois nuits d'exclusion, et finalement la mise à la porte définitive. Les modalités d'application des règles sont à la charge des travailleur·se·s socia·lles·ux. De plus, il est interdit pour les résidents de recevoir des personnes extérieures à la structure dans leurs chambres ; les seules visites autorisées sont limitées à une heure et demie et ont lieu dans la bibliothèque.

L'exclusion d'une nuit est la principale forme punitive utilisée, la rencontre dite « de recadrage » avec le chef de service étant considérée comme un avertissement préalable et celle de trois nuits comme la dernière limite avant la mise à la porte définitive. La *nuit dehors* est une sanction toujours discutée lors des réunions hebdomadaires (13h30/15h). Dans la majorité des cas, les travailleur·se·s socia·lles·ux demandent à la personne qui risque une sanction de rentrer dès 15h, afin de la prévenir au plus tôt. Elle a alors le droit d'aller chercher quelques affaires dans sa chambre avant de repartir. Elle est autorisée à revenir sur les lieux le lendemain à la même heure, ou à 7h du matin si elle travaille dans la journée afin de se laver et de se changer. Néanmoins, il peut arriver que la personne soit prévenue beaucoup plus tard dans la journée ou que certains résidents n'aient pas été autorisés à rentrer dans le bâtiment par les veilleurs de nuit alors qu'ils travaillaient. La résistance à la *nuit dehors* et ses implications physiques et psychologiques est très rarement discutée, à l'exception d'une situation. La personne exclue était un homme en fauteuil roulant, qui ne disposait pas de l'usage de ses jambes et devait se sonder régulièrement. Dans ce seul cas, des dispositions différentes ont été prises (information au SIAO, départ de la structure en soirée, vérification de la météo). En général, les travailleur·se·s socia·lles·ux font mention de connaissances personnelles des résidents qui pourraient les héberger pour une nuit. Néanmoins, il s'est avéré qu'une partie des exclus ne possédait pas de solution et ont effectivement passé la nuit en plein air, certains tentant même de réintégrer leur chambre en passant par les fenêtres.

Des applications du cadre différenciées

Au cours de l'enquête, il a pu être observé que le cadre n'était pas appliqué de la même façon face à des situations similaires. Les sanctions définies pouvaient dépendre du travailleur social étant intervenu le jour même, des personnes présentes à la réunion hebdomadaire ou du caractère du résident lui-même. De la sorte, deux hommes différents arrivant en état d'ébriété au sein de la structure ont pu recevoir des sanctions différentes. Pour l'un, l'équipe socio-éducative a plusieurs fois considéré que son état était pathologique et a choisi de le refuser à l'entrée de la structure (ce qui n'est pas défini comme une sanction et ne déclenche pas la mise en place du système punitif graduel), alors qu'un autre, arrivé en état d'ébriété pour la première fois, a été exclu une nuit.

La présence d'un marqueur de différenciation est critiquée par certain·e·s travailleur·se·s socia·lles·ux pour son manque d'équité. D'après eux, les résidents dont les comportements ne correspondent pas à celui attendu par les travailleur·se·s socia·lles·ux peuvent être sanctionnés plus durement pour le même acte, mais également recevoir un accompagnement de moins bonne qualité de la part de leurs référents.

« Entre autre, Monsieur François hier, qui est passé entre les mailles du filet, et que d'autres personnes, parce qu'ils nous agacent, parce qu'ils sont trop présents à l'accueil, parce qu'ils ont des grandes gueules, je ne sais pas quoi, vont être exclus. Donc il y a quand même un règlement qui est censé... qui est censé s'établir pour tous, ou en tout cas qui est censé fonctionner pour tous les hébergés du foyer, qui ne fonctionne pas de la même manière pour tout le monde. Tout le monde, pour la même connerie, ne va pas avoir la même sanction. Alors, voilà... Donc ça, ça m'agace. Parce que selon le jour qu'on est, selon qui est présent à la réunion... J'ai envie de dire, voilà en schématisant, tu vas prendre une exclusion ou tu ne vas en prendre. Si ton référent t'aimes bien et qu'il va défendre le bout de gras, tu vas t'en sortir tranquille, et j'ai envie de dire, si ton référent n'est pas là, ou que ton référent est là mais que tu es quelqu'un qui n'est pas trop apprécié, ben tu... Tu vas subir une nuit d'exclusion. »*

Henri*

D'après les données recueillies, trois types de comportements peuvent amener les travailleur·se·s socia·lles·ux à avoir une mauvaise opinion d'un homme hébergé : le non-respect des règles de la structure, l'absence de liens avec l'équipe socio-éducative et une demande d'aide jugée comme « trop importante ». Afin de mieux saisir ces deux derniers points, il convient de résumer deux situations.

1. Dès son arrivée au sein du CHRS au cours de l'hiver, Nasser*, homme âgé de 79 ans, demande s'il est possible de rester au sein du foyer en dehors des heures d'ouverture habituelles. Il réitère sa demande après une opération de la cataracte et la justifie par son âge et son état de santé fragile. La situation est abordée lors de plusieurs réunions d'équipe. Certain·e·s éducateur·trice·s imitent ses grelottements et disent qu'il accentue sa fragilité pour qu'on le plaigne. A son sujet, un travailleur social dit « *il chiale comme une malade* » pour pouvoir rentrer dans le bâtiment.
2. Santiago* souhaite rencontrer son référent social à l'accueil. Celui-ci est indisponible et lui demande de revenir plus tard. La situation se reproduit deux fois. Finalement, l'homme remonte dans sa chambre pour y écrire une lettre à l'attention de l'éducateur spécialisé, où il se plaint de son manque de respect et d'être infantilisé. Un autre travailleur social, qui assiste à la scène, raconte à la chercheuse que c'est un hébergé peu apprécié de l'équipe, qui ne parle à personne au sein du foyer, et que son séjour peut être remis en cause parce qu'il utilise le lieu seulement pour l'hébergement. Par ailleurs, le résident est étudiant, très impliqué dans des activités associatives et appuyé dans des démarches de régularisation par ses professeur·e·s.

Dans la première situation, il est reproché au résident de trop se plaindre, de chercher à obtenir un traitement privilégié par l'apitoiement, alors que dans le second cas, il est reproché à un autre résident de ne pas demander suffisamment d'aide, de ne pas avoir *besoin* des travailleur·se·s socia·lles·ux pour faire évoluer sa situation.

Entre résistance et demande d'aide

Somme toute, en appliquant le *cadre* de vie de la structure, les travailleur·se·s socia·lles·ux reproduisent des normes de genre associés au masculin. Comme cela a pu être montré dans des enquêtes comparatives entre les CHRS pour femmes, mixtes, et pour hommes, seuls ces derniers possèdent des réglementations plus contraignantes que les autres⁹⁶. Ainsi, il est très rare qu'un centre d'hébergement pour femmes soit fermé en journée ou propose un système punitif fondé sur l'exclusion. En effet, une des missions principales défendue par les professionnel·le·s qui y travaillent est la protection des femmes de la rue⁹⁷. Cet argument, bien qu'il soit parfois utilisé dans le cadre du centre d'hébergement par le biais de la description d'*hommes vulnérables*, n'empêche pas la mise en place d'un système punitif fondé sur la *nuit dehors*.

Cette vision différenciée des hommes et des femmes à la rue s'explique par la construction même des socialités masculines. Comme nous l'avons vu précédemment, les hommes sont éduqués afin de correspondre à des normes qui leur sont socialement assignées, telle que la force, le courage et la capacité à se défendre. Les travailleur·se·s socia·lles·ux, parce qu'il·les partagent le même espace-temps que les résidents du foyer, connaissent ses normes ; elles font partie de leur vision du monde. Ainsi, ils les reproduisent au sein de leur travail. Dans le cadre de l'application des règles, c'est la *capacité de résistance* des hommes qui est mise en évidence. D'une certaine manière, les résidents sont définis comme étant capables de vivre à la rue, ne serait-ce qu'une nuit, et la punition représente l'apprentissage par la violence propre à l'homosocialisation masculine.

Par ailleurs, la sanction peut être la conséquence, comme nous l'avons vu précédemment, d'un comportement qui ne correspond pas aux attentes des travailleur·se·s socia·lles·ux. Ainsi, la *plainte* est particulièrement critiquée. Dans le cadre de la situation de Nasser* (1), le rejet s'effectue autour de principes *homophobes*. L'homophobie, ainsi qu'elle a été définie par Daniel Welzer-Lang, est :

⁹⁶ « Le genre dans la prise en charge des personnes en situation de précarité », Rapport d'analyse des entretiens menés auprès de centres d'hébergement et accueil de jour franciliens (Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale (MIPES) en Ile-de-France, 2012).

⁹⁷ Alix Morley, Nadine Devaux, et Audrey Marcia, « L'intervention sociale auprès des personnes sans-abris au prisme du genre » (Université Toulouse - Jean Jaurès, 30 mars 2017).

« La discrimination envers les personnes qui montrent, ou à qui l'on prête, certaines qualités (ou défauts) attribués à l'autre genre »⁹⁸

La plainte est socialement attribuée aux femmes ; les hommes n'ont pas le droit de pleurer⁹⁹. Par conséquent, le résident qui se plaint est non seulement singé, afin de rendre sa demande dérisoire, mais également rabaisé par l'emploi du féminin : « *il chiale comme une malade* ». Cela met en évidence sa capacité à transgresser les genres, à mettre en scène des attitudes qui ne lui sont pas socialement attribuées. Le rejet de ce comportement, partagé par l'immense majorité des travailleur·se·s socia·lles·ux, est alors une forme d'*homophobie*.

Néanmoins, cette position doit être nuancée : les travailleur·se·s socia·lles·ux ne sont pas dans le refus total de la demande d'aide. Il peut parfois leur arriver de reprocher, au contraire, aux résidents de ne pas en demander *assez*, de pas chercher à créer du lien avec elleux (Santiago*, 2). Dans le même temps, illes reconnaissent les difficultés que les hommes hébergés peuvent avoir à demander un soutien, par exemple lorsqu'ils appellent le 115 afin d'obtenir un hébergement après plusieurs années de vie à la rue. Certaines enquêtes corroborent cette idée que les hommes peuvent avoir plus de difficultés à se tourner vers les services sociaux pour un appui, du fait de leurs constructions sociales axées sur la *virilité*¹⁰⁰.

La demande d'aide se situe donc dans un équilibre précaire : reconnue difficile par les travailleur·se·s socia·lles·ux eux-mêmes, elle ne doit pas être *trop* importante mais reste nécessaire à la construction d'une relation socio-éducative. On peut y voir une spécificité de l'intervention sociale auprès des hommes, prenant en compte à la fois la nécessité de son existence mais également les représentations sociales des masculinités.

Si les analyses précédentes nous ont permis de saisir les représentations que les travailleur·se·s socia·lles·ux ont des hommes à la rue, elles ne dessinent pas le portrait de la masculinité *idéale* au sein du centre d'hébergement ; c'est l'objet de l'analyse suivante.

⁹⁸ Welzer-Lang, Dutey, et Dorais, *La peur de l'autre en soi*.

⁹⁹ Daniel Welzer-Lang, « L'intervention auprès des hommes... aussi... », *Empan* n° 65, n° 1 (1 juin 2007): 42-48.

¹⁰⁰ Dulac Germain, *Aider les Hommes ... Aussi* (Quebec: Vlb, 2005).

D. La mise en place d'un modèle hégémonique

Travailler pour exister, une assignation masculine

Dans le cadre des règles relatives aux absences et permissions nocturnes, il a pu être observé que deux types de contournement étaient couramment acceptés. Dans un premier temps, il est arrivé que le résident soit exempté de suivre ces règles pour des raisons familiales. A ce titre, deux situations peuvent être mises en exergue : un homme a été autorisé à s'absenter plusieurs soirs de suite lors de la naissance de son enfant et un second a pu bénéficier d'un aménagement des horaires de sortie afin de garder sa fille à l'extérieur de la structure. Dans un deuxième temps, seul l'obtention d'un travail est une raison considérée valable pour demander à ce que ses repas soient pris à des horaires différenciés, à ce que l'heure de retour dans la structure soit décalée et à ce que la personne reste dormir dans la structure au-delà de 9h du matin. Toute autre raison (sport, bénévolat, activités religieuses) n'est pas recevable. Certain·e·s travailleur·se·s socia·lles·ux questionnent cet état de fait, en s'intéressant à la notion d'*insertion sociale*. Pour elleux, le travail et la famille ne sont pas les seuls médiums permettant de s'insérer dans une société.

Néanmoins, la plupart des éducat·rices·eurs spécialisés valorisent fortement le souhait des résidents de mettre en place des activités professionnelles, qu'elles soient légales ou non. Les personnes ne souhaitant pas travailler sont *a contrario* critiquées. Ainsi, la chercheuse a pu observer le compte-rendu de la situation d'un résident effectué par son référent social. Il le décrit comme un « *jeune branleur* » qui attend ses 25 ans pour que soit mis en place un Revenu de Solidarité Active (RSA) et ne pas avoir à travailler. Cette situation a donné lieu à une discussion avec les travailleur·se·s socia·lles·ux, qui ont défendu le travail comme premier mode de socialisation pour les hommes à la rue. De la même manière, lors des entretiens individuels entre résidents et éducat·rices·eurs spécialisé·e·s, il est plus courant qu'elles les interrogent sur leur travail que sur leurs activités bénévoles, même lorsqu'elles ne sont pas autorisés à travailler sur le sol français. Nous pouvons également rappeler la situation de Santiago* (2), dont le manque d'intégration au sein du foyer était décriée alors qu'il était particulièrement actif au sein du réseau associatif.

L'accent mis sur la nécessité, pour les hommes résidents, de travailler, renforce leurs assignations genrées. En effet, alors que l'identité de genre dite *féminine* est rarement liée au travail, il joue un rôle central dans la création d'une identité de genre dite *masculine*. Pascale Molinier dit, à ce que propos :

« Le genre est porteur d'une logique selon laquelle les hommes sont reconnus comme des hommes par ce qu'ils font, tandis que les femmes sont reconnues comme des femmes pour ce qu'elles sont. »¹⁰¹

De la sorte, les travailleur·se·s socia·lles·ux confirment la construction d'un modèle masculin *travailleur* et maintiennent le lien entre identité des hommes et profession. Un homme qui ne travaillerait pas n'en serait pas vraiment un. Cela est d'autant plus vrai lorsque la comparaison est faite avec les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pour femmes : l'insertion professionnelle n'y est pas prioritaire et la majorité des animations est destinée à la valorisation de soi¹⁰². Cette analyse doit être nuancée par la mise en place, au sein de l'établissement, de certains ateliers socio-éducatifs généralement plus présents dans les foyers pour femmes que pour hommes¹⁰³, tels que des rencontres avec des ostéopathes ou la mise en place d'activités artistiques.

Le centre d'hébergement construit donc un double dispositif, en permettant aux résidents de s'affranchir de certaines normes de genre, tout en maintenant d'autres vivaces. Les travailleur·se·s socia·lles·ux, dans le choix des règles appliquées et de leurs contournements possibles, créent un modèle hégémonique d'homme à la rue, axé sur la nécessité de travailler.

L'hétéronormativité comme modèle binaire

Le recueil des données qualitatives a permis à l'équipe socio-éducative de s'exprimer sur un sujet peu abordé entre elleux, la sexualité. D'après la majorité des travailleur·se·s socia·lles·ux, elle n'a pas sa place au sein de la structure et illes abordent rarement le thème avec les résidents. La question de la sexualité n'est pas considérée comme taboue, mais absente. Dans le cadre de l'enquête, la chercheuse n'a donc pas observé ce qui *est dit*, mais *ce qui ne l'est pas*. A titre d'exemple, des préservatifs sont disponibles à l'accueil. Ils sont néanmoins à la demande, et durant l'enquête, la chercheuse n'a observé qu'une fois un éducateur spécialisé en proposer à un résident. A sa connaissance, personne ne les demande. A la question de la place de la sexualité au sein de l'établissement, aucun travailleur·se social·e n'a fait référence

¹⁰¹ Pascale Molinier, « Déconstruire la crise de la masculinité », *Mouvements* 31, n° 1 (2004).

¹⁰² « Le genre dans la prise en charge des personnes en situation de précarité ».

¹⁰³ Ibid.

à celle ayant lieu *entre les résidents*, mais toujours à la masturbation ou au visionnage de vidéos pornographiques. A ce sujet, une éducatrice spécialisée s'exprime :

« S'ils m'en parlent, on peut en discuter, ouais... Sexualité non... rapports avec une femme qui leur plait bien, demander des conseils, tout ça, oui... Est-ce que la sexualité a une place ici ? Les visites sont interdites dans les chambres, les mecs sont dans les chambres de deux... alors la sexualité n'a pas de place je ne suis pas d'accord... parce que la masturbation ça peut faire partie de la sexualité. Ça ne les gêne pas... et puis il y a les douches... »

Clotilde*

En outre, il a pu arriver, lors des entretiens d'accueil, que les travailleur·se·s sociaux·lles·ux préviennent les hommes de l'impossibilité de recevoir leurs *compagnes* à l'intérieur de la structure. La question de la sexualité entre hommes a été abordée dans deux circonstances différentes, par le biais du terme *homosexualité*. Premièrement, un éducateur spécialisé a fait référence à la difficulté pour les résidents de se dire homosexuel au sein d'une structure non mixte masculine. Deuxièmement, la thématique a été abordée lorsqu'un travailleur social a expliqué que les éducatrices·eurs spécialisés·e·s envoyaient les hommes de l'équipe plutôt que les femmes réveiller les résidents le matin parce que ces derniers risquaient d'être à moitié dévêtus et qu'elles souhaitaient limiter la gêne, provoquée par la vision de la nudité de l'autre sexe et la sexualisation de la relation. Lorsque la chercheuse a interrogé ce dispositif en demandant dans quelle mesure les hommes pouvaient également être gênés d'être nus devant, ou de voir, des personnes du même sexe, particulièrement s'ils éprouvent une attirance sexuelle pour eux, deux personnes assistant à la discussion se sont énervées en disant que « *cela allait trop loin* » et qu'on ne pouvait pas parler d'homosexualité. Par ailleurs, un des rares résidents à s'être publiquement défini comme *homosexuel* a pu être vu avec méfiance de la part d'un travailleur social qui s'inquiétait de le voir séduire un autre résident. D'après lui, il était particulièrement difficile de savoir dans quelle mesure le second pouvait être réellement intéressé, étant donné qu'il suivait une prescription médicale particulièrement forte pouvant modifier ses perceptions et qu'il était marié avec des enfants.

Nous ne tenterons pas ici de discuter les termes employés par les travailleur·se·s sociaux·lles·ux (tel qu'« homosexualité ») ou de comprendre comment se construisent les

sexualités entre hommes dans un centre d'hébergement ; cela ne manquerait pas d'intérêt, mais pourrait donner lieu à une recherche en elle-même. A ce sujet, nous renvoyons nos lect·rices·eurs à la consultation d'ouvrages et d'articles traitant de la thématique¹⁰⁴. Nous nous intéressons ici aux représentations que les travailleur·se·s socia·lles·ux peuvent produire sur les résidents et qui s'inscrivent dans l'analyse de rapports sociaux plus vastes. Ce qui est particulièrement marquant dans le cadre de l'enquête, c'est l'absence de réflexion autour d'autres sexualités. La seule envisagée et considérée comme possible par les travailleur·se·s socia·lles·ux est hétérosexuelle. L'absence de questionnement autour de la sexualité est significative : pourquoi trouver une autre façon de mettre des préservatifs à disposition, puisque celle-ci ne fonctionne pas, alors que la sexualité pénétrante *n'existe pas* au sein de la structure ? Par ailleurs, l'hétérosexualité est définie comme une fin en soi : toute alternative sexuelle ne peut être possible car elle est la seule à *exister*. Ainsi, il n'est pas possible pour un éducateur spécialisé d'imaginer une personne ayant des relations sexuelles reproductives (mariage avec enfants dits « naturels ») avoir des rapports non reproductifs (sexualité entre hommes).

De la sorte, les travailleur·se·s socia·lles·ux produisent une norme hétéronormative. Ce faisant, illes rendent invisible toute pratique sexuelle qui ne serait pas reproductrice et confirment la mise en place d'un système de genre duel et asymétrique. A ce sujet, nous pouvons reprendre la définition proposée par Cynthia Kraus, la traductrice de *Trouble dans le genre* de Judith Butler, et reprise par Isabelle Clair¹⁰⁵ :

« [L'hétéronormativité] désigne le système, asymétrique et binaire, de genre, qui tolère deux et seulement deux sexes, où le genre concorde parfaitement avec le sexe (au genre masculin le sexe mâle, au genre féminin le sexe femelle) et où l'hétérosexualité (reproductive) est obligatoire, en tout cas désirable et convenable. »¹⁰⁶

La construction d'une norme hétéronormative est étroitement liée avec la mise en place, au sein de la structure, d'un modèle hégémonique d'homme à la rue. Si, comme nous l'avons vu précédemment, celui-ci doit travailler afin d'exister, il doit également s'inscrire dans un

¹⁰⁴ Michel Bozon, *Sociologie de la sexualité. Domaines et approches*. (Armand Collin, 2013); Daniel Welzer-Lang, Michaël Faure, et Lilian Mathieu, *Sexualités et violences en prison* (Aleas Editeur, 1996).

¹⁰⁵ Isabelle Clair, « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel », *Agora débats/jeunesses* 60, n° 1 (2012).

¹⁰⁶ Butler, *Trouble dans le genre*.

système de genre binaire, où les sexualités non reproductives sont impensées. La masculinité hégémonique localement créée est donc hétérosexuelle.

Conclusion de chapitre

Comme cela a été démontré précédemment, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale où la recherche a eu lieu possède une double construction particulière, entre histoire du travail social autour de qualités dites *féminines* et construction du foyer par et pour des hommes. La multiplicité des rapports hommes/hommes propres à la structure la définit comme une *maison-des-hommes*, où ceux-ci se hiérarchisent selon des normes particulières.

De façon générale, les représentations des travailleur·se·s soci·les·ux renforcent l'assignation sociale des hommes de plusieurs manières. Tout d'abord, la mise en place d'un système punitif contraignant met en exergue les capacités dites *masculines* à se confronter à la violence et à résister face à des contraintes extérieures. Puis, le rejet d'attitudes socialement assigné aux femmes confirme la mise en place d'un dispositif *homophobe* dont les conséquences peuvent être l'exclusion de l'établissement d'un résident ou une moindre attention portée à son dossier. Enfin, ces représentations créent un modèle de masculinité hégémonique résistant, *homophobe*, travailleur et hétérosexuel.

Si les interventions sociale des travailleur·se·s soci·les·ux marquent la construction sociale des résidents, il serait intéressant de comprendre si les pratiques permettant de les mettre en application le sont également.

Chapitre 2. Pratiques de genre de l'équipe socio-éducative

A. La mixité sexuelle de l'équipe

L'arrivée des femmes au sein du CHRS

Les premières femmes travailleuses sociales ont été engagées au sein du CHRS au cours des années 1990. Leur arrivée a donné lieu à de nombreux débats, une partie de l'équipe masculine étant en désaccord avec leur présence. Pour certain·e·s, il fallait pouvoir se confronter à la violence des résidents afin d'être capable de travailler au sein de l'établissement, et ils considéraient que les femmes ne l'étaient pas. Un ancien éducateur spécialisé décrit les premières situations de conflits physiques comme des *épreuves du feu*. Les femmes n'y échappent pas et une partie de l'équipe cherche à tester leurs limites. A propos de cette époque, une éducatrice spécialisée dit :

« Voilà sur la question de l'accueil, par exemple dont je parlais tout à l'heure, pendant longtemps avec certains collègues, j'étais toute seule à la banque quoi qui se passe, c'était moi en première ligne et eux ils regardaient derrière...ils faisaient des commentaires, enfin des trucs...des comportements de merde quoi, concrètement [...] Ils me laissaient aller au carton et ils n'intervenaient vraiment que si...ils n'avaient plus le choix. Ils avaient une position très passive, à se reposer sur moi parce que, voilà, moi j'estimais qu'il fallait être à l'accueil, donc, si personne ne se levait, j'y allais, enfin voilà, je... et du coup, on me laissait galérer pas mal, oui... »

Séverine*

Néanmoins, la féminisation de l'équipe est considérée comme un élément important de la pacification des relations sociales au sein de la structure. Pour beaucoup, l'arrivée des femmes a compté dans l'amélioration de l'ambiance professionnelle, du fait de leur capacité à apaiser les tensions entre les résidents.

Par ailleurs, les travailleur·se·s soci·lles·ux remarquent que depuis la création du centre d'hébergement, illes sont considérés comme étant l'équipe professionnelle la plus à même de réagir face à la violence. Les cas d'agressions physiques sont néanmoins peu courants. A titre d'exemple, un bouton situé dans le réfectoire permet aux Agents de Service Hospitalier (ASH)

d'appeler les éducateur·rices·eurs en renfort, mais l'inverse n'est pas possible. Il a pu arriver que des travailleurs sociaux et des résidents se fassent agresser en venant en aide aux femmes de l'équipe.

En outre, la présence paritaire des femmes est vue comme un désavantage pour les hommes par certains membres de l'équipe. Lors d'une situation de crise, ils disent être plus souvent amené à affronter physiquement un résident, du fait de la présence d'une travailleuse sociale à leurs côtés. D'après eux, les hommes hébergés ne souhaitant pas frapper des femmes, ils reportent leur agressivité sur les hommes présents.

La mixité sexuelle, un atout

Actuellement, la mixité sexuelle de l'équipe socio-éducative est majoritairement considérée comme un outil de travail. Pour beaucoup, les femmes permettent de « *faire redescendre la pression* » en cas de conflit, alors que la présence d'un éducateur spécialisé peut accentuer la tension. L'explication donnée à ce phénomène se situe, d'après les travailleur·se·s social·les·ux, dans le fait que un homme voit plus souvent un autre homme comme un adversaire potentiel qu'une femme. Cela viendrait, pour certain·e·s, du fait que les femmes sont perpétuellement vues comme des mères potentielles, et qu'il existe un « *truc de la rue* » stipulant qu'on ne peut frapper une femme.

Par ailleurs, les travailleuses sociales elles-mêmes disent utiliser le fait qu'on les considère comme plus calmes et plus faibles comme un outil de travail. A ce sujet, une éducatrice spécialisée dit, à propos d'une de ses collègues :

Donc Clotilde est arrivée dans la chambre et le... résident avait le directeur contre le mur avec ses mains autour de sa gorge. Et quand je suis arrivée, quelques secondes plus tard, Clotilde était entre les deux, s'était mise entre les deux, et elle disait au résident "Mais qu'est-ce que vous faites monsieur... de toute façon, regardez-moi, on ne va pas se battre, regardez-moi, moi je ne peux rien contre vous" Ou "je ne pourrais pas me défendre contre vous", ou quelque chose comme ça. Et... Donc, elle a mis en avant le côté non menaçant et... voilà. Effectivement, ça a fait retomber la tension, et puis il a lâché le directeur... Ça ne se passe pas toujours comme ça, hein,

*mais voilà, je pense que ça c'est... quand ça marche, ça c'est une façon...
[...]Elle a utilisé le fait d'être une femme, je pense. De manière positive, à
mon avis. On fait aussi avec ce qu'on est.*

Lou*

Par ailleurs, la majorité des femmes disent utiliser, ou ont été observé en train de pratiquer, des techniques de retrait physique leur permettant de casser le rapport de confrontation avec un interlocuteur. Par exemple, une éducatrice spécialisée a raconté à la chercheuse comment elle se décalait toujours sur le côté afin de donner à voir son profil quand elle sentait qu'un résident s'énervait. Elle a également pu reculer de plusieurs pas, alors qu'un homme hébergé s'appuyait sur le comptoir et la dominait d'une tête afin de le regarder dans les yeux. La seule fois où une travailleuse sociale a fait preuve d'un comportement de confrontation directe, elle a été critiquée par un collègue masculin, qui l'a également attrapé par le bras pour l'empêcher de s'adresser à un résident. Plusieurs travailleurs sociaux ont été observés en train de parler sèchement à des résidents ou de se tenir fermement devant eux, les yeux dans les yeux, dans des positions de défense.

La gestion des situations d'agression physique dans l'apaisement est aussi le résultat de la capacité des femmes de l'équipe à *toucher* les résidents. Alors qu'un homme ne pourrait se le permettre sans passer pour un adversaire, selon elles, le fait d'être une femme les autorise à toucher les résidents et à rentrer symboliquement en contact avec eux. Dans le cadre d'une situation de violence, il a pu arriver que cela permette à une travailleuse sociale de faire sortir un homme hébergé du bâtiment sans qu'il se défende, en lui plaçant la main sur l'épaule. De la même manière, à l'exception d'une seule occasion où un éducateur spécialisé à attraper les joues d'un résident en rigolant, seules les travailleuses sociales rentrent en contact physique avec eux dans d'autres circonstances. Ainsi, lorsqu'un homme hébergé s'est coupé en tombant sur une fenêtre, au travail, c'est une éducatrice spécialisée qui est allée nettoyer sa plaie avant d'appeler un médecin, alors qu'un travailleur social était également présent.

Être femme face à la violence, un outil à double tranchant

Comme nous l'avons vu précédemment, si certaines valeurs sont assignées aux hommes, telle que le courage, la capacité à faire de preuve de violence ou la ténacité, d'autres le sont aux

femmes : la douceur, le fait de prendre soin de (autrement dit, le *care*), la maternité...¹⁰⁷ Ce sont ces assignations qui donnent ces qualités pour *naturelles* et que les travailleur·se·s socia·lles·ux mettent en évidence chez les femmes de l'équipe. Cette naturalisation de valeurs s'effectue positivement et négativement.

Dans un premier temps, la présence de femmes au sein de l'équipe est considérée positivement. Une partie des travailleur·se·s socia·lles·ux pensent qu'elles sont bénéfiques à la structure *par nature*, du fait de leur sexe. De la sorte, celui-ci est utilisé comme un outil par l'ensemble de l'équipe et par les éducatrices spécialisées elles-mêmes. Ainsi, elles disent utiliser les assignations sur les femmes pour désamorcer des situations de violence, en se mettant en position de dominée afin que la personne en face ne voit pas en elles des adversaires. L'emploi du toucher, par exemple, comme outil de mise en relation, est fortement lié à l'assignation des femmes au « prendre soin de » et à leur inscription dans le domaine du *care*¹⁰⁸. Ces qualités sont particulièrement valorisées au sein de l'équipe socio-éducative, puisque la plupart de ses membres considèrent que l'arrivée des femmes est concomitante à l'amélioration des relations sociales au sein de la structure.

Dans un deuxième temps, la polarisation des capacités à faire face à la violence entre le *masculin* et le *féminin* possède des conséquences pour les hommes et pour les femmes. Ces dernières sont considérées comme étant moins capables d'effectuer leur travail, puisque savoir réagir lors d'une situation d'agression physique est considéré à la fois comme une qualité professionnelle et comme un attribut du *masculin*. Par ailleurs, leurs aptitudes sont testées, y compris par leurs collègues, et elles doivent prouver leur capacité à réagir. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle certains résidents ont parfois été molestés en tentant de s'interposer entre un homme hébergé et une travailleuse sociale. A ce sujet, il est extrêmement rare qu'un résident essaye de frapper une éducatrice spécialisée. Ce que d'aucun·e appelle le « *truc de la rue* » est en réalité une réminiscence de la socialisation masculine, qui interdit de s'en prendre à une femme, car elle serait plus faible physiquement et devrait être protégée (et non molestée)¹⁰⁹.

Au contraire, les hommes sont pensés comme tout à fait capables de faire face *par nature* à la violence et leur professionnalité n'est jamais questionnée à ce propos. Néanmoins, ils évoquent un certain mal-être face à cette assignation, qui les obligerait à prendre un rôle qu'ils ne souhaitent pas. Bien que les conséquences soient proportionnellement différentes pour les

¹⁰⁷ Bereni et Chauvin, *Introduction aux Gender Studies*.

¹⁰⁸ Bessin, « Le travail social est-il féminin ? »

¹⁰⁹ Welzer-Lang, *Nouvelles approches des hommes et du masculin*.

femmes et pour les hommes, particulièrement en termes de professionnalité, la gestion de la violence reste un point d'achoppement central dans l'étude du genre au sein de cet établissement. Pourtant peu courante, elle est le point fort duquel l'ensemble des travailleur·se·s socia·lles·ux discutent et sur lequel les professionnalités, quelles qu'elles soient, sont questionnées.

En définitive, l'assignation de genre est à la fois au service et contre les femmes. Tout d'abord, elle leur a donné accès à un travail qui leur était fermé et a permis de valoriser des qualités que beaucoup ont développé du fait de leurs constructions sociales. Néanmoins, elle les enferme dans un rôle préconstruit et naturalise ces capacités. De la sorte, les rares femmes qui transgressent les règles du genre en s'appropriant des comportements masculins sont critiquées. Les éducatrices spécialisées sont donc *autorisées* à travailler dans un milieu professionnel d'hommes, mais *à cause* des assignations liées à leur genre, et leur professionnalité est plus souvent remise en question que celle des hommes.

B. Partage des tâches et professionnalités différenciées

Comme cela a été expliqué au sein de la méthodologie, le recueil de données qualitatives a donné lieu à l'observation minutieuse des réunions hebdomadaires entre les équipes de travailleur·se·s socia·lles·ux du matin (7h/15h) et du soir (13h30/21h). De façon générale, le temps de parole est inégalement divisé : ce sont les femmes, lorsqu'elles sont majoritaires à la réunion, qui s'expriment le plus longtemps, alors que les hommes communiquent plus par phrases courtes. Généralement, seuls les hommes coupent la parole à leurs collègues, et plus particulièrement aux femmes. Cela est accentué par les différences de statuts : plus un homme est hiérarchiquement supérieur à une femme, plus il aura tendance à lui couper la parole.

Ce sont le plus souvent les éducatrices spécialisées qui réalisent le compte-rendu des événements de la veille ou qui l'écrivent au sein du cahier de liaison. *A contrario*, seuls les hommes peuvent faire preuve d'inattention lorsqu'un·e de leurs collègues parle. Ainsi, il est courant d'observer certains travailleurs sociaux jouer avec leur téléphone. Ce sont également les seuls à faire des blagues, que ce soit en aparté ou en coupant la parole de la personne qui s'exprime. Ces dispositions sont accentuées par le nombre d'hommes présents à la réunion : plus ils sont nombreux, plus la discussion manque de suivi. De façon opposée, plus il y a de femmes, moins la conversation dévie de sujets professionnels.

En outre, la plupart des documents écrits sont rédigés par les femmes de l'équipe, telles que les notes de synthèse manquantes ou les comptes-rendus de réunions. Cela est également valable pour des rapports plus généraux et exceptionnels. Lors de l'enquête de terrain, il a été demandé aux travailleur·se·s socia·lles·ux de rédiger un projet d'ouverture de l'établissement 24/24H et de compléter des données statistiques pour la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES). A de rares exceptions près, ce sont les travailleuses sociales qui ont effectué ces tâches.

Par ailleurs, la gestion du temps professionnel des femmes et des hommes de l'équipe socio-éducative est également différente. Alors que les femmes sont rarement inactives, et assurent la plupart des tâches annexes à leur fonction (faire le lit d'une personne à mobilité réduite, mettre des machines de linge en route et les étendre), il est plus courant que les hommes prennent des pauses cigarettes, écoutent de la musique ou lisent le journal en ligne. A propos de cette différence, une éducatrice spécialisée s'exprime :

« Et puis, dans nos missions, dans ce qu'on est censé faire, là par contre, je pense que c'est pareil pour tout le monde. Par contre, après, de manière... Il y a des choses que les femmes ont plus tendance à faire, des choses que les hommes ont plus tendance à faire. [...] mais, c'est plus les femmes qui vont avoir tendance à s'occuper de tâches un peu... annexes au suivi social individuel, comme aller faire des machines ou des choses comme ça. Euh... mais aussi... par exemple, en sortant de réunion...souvent, j'ai l'impression que... que les hommes vont chercher à voir plutôt "qu'est-ce que j'ai à faire aujourd'hui?", et il me semble que les femmes vont regarder plus "qu'est-ce qu'on a à faire aujourd'hui?". [...] et je trouve que c'est plus souvent les femmes qui vont regarder sur le carnet ce qu'il y a de marqué comme nom, et donc qui vont s'occuper de cela. »

Lou*

Ainsi, les tâches sont sexuellement divisées entre les travailleurs et les travailleuses socia·lles·ux. Alors que les premiers vont s'occuper uniquement de leur travail personnel, les secondes assurent l'organisation générale. C'est pour ces raisons que ce sont elles qui résument les situations en réunion, y parlent le plus longtemps, écrivent les comptes-rendus, effectuent

les tâches annexes à leurs fonctions, etc. Alors que les hommes, une fois *leurs* tâches effectuées, vont considérer le travail comme terminé, les femmes vont chercher *ce qu'il reste à faire*.

De la sorte, comme dans une relation de couple hétérosexuel, les éducatrices spécialisées assurent la « *charge mentale* » de l'organisation de la vie du foyer¹¹⁰. Ce sont elles qui possèdent la vision d'ensemble du travail qui reste à faire et qui se sentent responsable si les tâches ne sont pas effectuées. A ce titre, alors que l'ensemble des travailleur·se·s socia·lles·ux trouvait que le temps imparti pour écrire le projet « H24 » était trop court, seules les femmes se sont attelées à la rédaction, alors que certains hommes ont refusé, par principe, en disant que cela ne faisait pas partie de leur travail. Ce sont également les femmes qui se disent le plus en difficulté devant la charge de travail à effectuer et expriment parfois un réel mal être face à cela ; c'est la conséquence du fait qu'elles assurent à la fois leurs tâches professionnelles personnelles, mais également celles de l'ensemble de l'équipe.

C. *Ethos* professionnel des femmes dans la « maison-des-hommes »

Au cours de l'enquête, plusieurs tentatives de séduction ont été observées, toujours de la part des résidents envers les travailleur·se·s socia·lles·ux. A l'exception d'une fois, seules les femmes de l'équipe y ont fait face. De manière générale, ce sont leurs différentes façons d'y résister qui ont été abordées lors des entretiens. Ainsi, un éducateur spécialisé a exprimé la nécessité de former les travailleuses sociales, particulièrement lorsqu'elles sont stagiaires, à répondre « correctement » aux avances des résidents de la structure, en replaçant la discussion « *dans un contexte professionnel* ». Par ailleurs, d'après certains travailleur·se·s socia·lles·ux, il est possible de demander à changer de référence sociale (c'est-à-dire qu'un résident soit accompagné par un·e autre), pour diverses raisons. Ce serait un moyen professionnel de mettre à distance des rapports de séduction au sein d'une relation éducative.

« Ou aussi une collègue fille peut aussi nous dire clairement... écoute ça fait six moi que je suis référente de cette personne, je m'en rends bien compte qu'à chaque entretien ça ne passe pas, il est dans la séduction, il est mielleux... je me sens hyper mal à l'aise... hop on fait un changement de référent.... Sans lui dire à ce monsieur, c'est moi qui y vais lui dire à ce monsieur... dans une posture plus monsieur... nous on en parle entre nous... »

¹¹⁰ Bereni et Chauvin, *Introduction aux Gender Studies*.

on a des réunions d'équipes tous les jours. La parole est libre. C'est déjà arrivé qu'une collègue dise non ce monsieur je n'en peux plus, il est libidineux, il me regarde toute la journée... Je me sens... Je ne peux pas travailler avec un mec qui passe sa journée à me mater... ce qu'on entend. Là on fait un changement de référence... Ca on en s'en sert, on en parle entre nous, et du coup la parole est libre par rapport à ça. »

Boris*

En outre, Au cours de l'enquête, le vêtement est apparu comme un objet sociologique. En effet, plusieurs fois les travailleur·se·s socia·lles·ux ont abordé la question de l'habillement des femmes de l'équipe et de ses implications professionnelles. D'après elleux, il peut impacter la relation socio-éducative qu'elles cherchent à mettre en place avec les résidents du CHRS. Il est vu comme un « *costume* » qui leur permettrait de se définir comme professionnelles à leurs yeux. A ce titre, les femmes disent bannir les habits potentiellement séducteurs et questionnent ceux de leurs collègues. *A contrario*, aucun homme n'a défini ses vêtements comme un enjeu professionnel majeur.

« Quand on m'a proposé un poste d'accueil d'urgence pour hommes sans domicile fixe... Déjà j'avais des représentations sur les hommes sans domiciles fixes. Et ensuite je me suis dit une nana sur un collectif de 85 personnes... oui effectivement je ne me suis pas de suite habillée comme tu me vois aujourd'hui... c'était jeans et cols roulés... pour justement essayer de.... Le temps d'être repéré comme professionnelle et non pas seulement comme femme... et assez rapidement.... Oui j'avais besoin de mettre ce costume là... ça n'a pas empêché certains hommes de me draguer... »

Clotilde*

Dans le cas de Clotilde, nous pouvons noter un certain paradoxe : les résidents habitant actuellement l'établissement ne sont plus les mêmes qu'à ses débuts, ils ne l'ont jamais vu en « *jean et cols roulés* », mais plutôt en jupe et en chemisier. Nous pouvons donc nous interroger : qui devait la repérer comme professionnelles ? Ses collègues ou elle-même ?

L'implication de la chercheuse sur le terrain lui a permis de saisir cet enjeu en étant elle-même concernée compte tenu de son genre. Plusieurs fois, ses choix vestimentaires ont été

questionnés par l'équipe socio-éducative. Ainsi, lorsqu'elle a raconté ses difficultés à repousser les tentatives de séduction de certains résidents, il lui a été conseillé de mettre des hauts moins décolletés.

Ces données empiriques récoltées autour de la question du vêtement impliquent deux analyses majeures. Premièrement, dans la construction d'un système de genre asymétrique et hétéronormatif, l'ensemble des relations est sexualisé et les femmes sont définies comme séductrices du fait même de leur sexe. Selon Isabelle Clair, tout l'enjeu, pour elles, est de montrer qu'elles ne sont pas des « *putes* » mais des « *filles bien* », c'est-à-dire qu'elles ne cherchent pas à obtenir des relations sexuelles¹¹¹. En l'occurrence, les travailleuses sociales doivent montrer qu'elles sont des *bonnes professionnelles* et qu'elles ne cherchent donc pas à avoir des rapports sexuels. Dans la construction relationnelle des genres, le pendant *masculin* de cette analyse est la considération des hommes résidents comme étant incapables de résister à des tentatives de séduction et victimes de pulsions. Là encore, il s'agit d'une naturalisation fondée sur la construction d'un modèle masculin de l'homme à la rue, plus animal qu'être humain.

De la sorte, les femmes sont responsabilisées des conséquences de leur choix vestimentaire ou de leur attitude, telle que leur capacité à répondre *correctement* à une tentative de séduction. Dans le cadre vestimentaire, nous pouvons retrouver cette analyse dans les propos de Duncan Kennedy, à propos du viol :

« Cet affect va jusqu'à l'affirmation que sa victime « n'a eu que ce qu'elle méritait ». Elle est moralement condamnable. Selon le point de vue conventionnel, ce qu'elle n'aurait pas dû faire, c'est produire un signe particulier, le signe des habits sexy, sachant que le signe a) a un sens ; b) produira un effet. Elle est responsable parce que dans le récit conventionnel sur les habits sexy, elle comprend le sens et anticipe les effets. »¹¹²

¹¹¹ Clair, « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel ».

¹¹² Duncan Kennedy, *Sexy Dressing : Violences sexuelles et érotisation de la domination*, Flammarion, 2008.

Alors que les hommes n'ont pas la nécessité de *prouver* leur professionnalisme par leurs résistances à des tentatives de séduction, les travailleuses sociales se doivent de bannir tout attribut assigné à leur seul genre, tels que les décolletés, et savoir « *replacer la discussion sur un plan professionnel* » afin de montrer leurs compétences professionnelles *bien qu'elles soient des femmes* dans un milieu dit « masculin ». De la sorte, les femmes possèdent un *ethos* professionnel représentatif du domaine de pouvoir de l'incorporé, tel que défini par Sirma Bilge¹¹³. Le vêtement devient un objet sociologique permettant aux femmes de prouver qu'elles sont professionnelles *malgré* leur sexe et contribue à la mise en place d'un système hiérarchisé de pratiques et de valeurs entre les genres.

D. Du cadre à l'émotion, le dépassement du genre

Lors de l'enquête de terrain, la chercheuse a été amenée à assister à un nombre important de réunions d'équipe d'une heure et demie, ce qu'il lui a permis d'observer non seulement les modalités de la discussion, mais également qui mettait en avant le cadre et comment. Ce sont les femmes qui, le plus souvent, rappellent le cadre de travail, reprennent leurs collègues masculins quand ils se déconcentrent ou demandent à changer de sujet pour aller plus vite. C'est également elles qui proposent fréquemment les premières qu'un résident rencontre le chef de service pour un rendez-vous de « recadrage » ou qui proposent la mise en application d'une nuit d'exclusion. Elles sont plus sévères que les hommes dans l'application des règles, utilisant couramment l'argument de l'équité pour justifier leur position.

Cependant, ce sont également les éducat·rices·eurs spécialisé·e·s qui expriment le plus souvent leurs émotions et ressentis, pour parler de certains résidents qu'elles accompagnent ou d'elles-mêmes. De façon générale, les hommes de l'équipe expriment peu ce qu'ils ressentent et ont tendance à rejeter l'expression des émotions des autres. Cela a pu prendre la forme, lors d'une réunion, d'une travailleuse sociale qui dit s'être sentie mal à l'aise dans une relation de suivi social avec un résident, car elle pensait s'être trompée en agissant comme elle l'a fait. Un éducateur spécialisé lui a coupé la parole en disant « *on parle de lui, pas de toi.* » Ce rejet de l'expression de sentiments et d'émotion personnelles s'est également effectué lorsqu'une femme de l'équipe a été agressée sexuellement. Elle dit avoir eu des difficultés à exprimer son ressenti sur la situation auprès de ses collègues et les avoir entendu dire que c'était quelqu'un de fort, qu'il n'y avait pas de faille dans sa personnalité et que « *ce n'est pas le genre de nana* ».

¹¹³ Bilge, « Théoriser le pouvoir, décoloniser le savoir : apports et apories de l'intersectionnalité ».

qui va pleurer face à une situation de violence ». Alors que l'équipe est décrite comme celle de « lousps » par une travailleuse sociale, une autre s'exprime :

« Si tu avais l'impression que l'ensemble de tes collègues seraient favorables à l'expression de ces choses-là [des émotions] et à la réflexion autour de ses sujets-là, d'accord. A partir du moment où tu sens qu'il y en a un ou deux qui pourraient, en gros, te renvoyer le fait que si tu réagis comme ça, c'est pas nécessairement professionnel, c'est que tu es une chochette... »

Clotilde*

Lorsqu'il a été demandé, en entretien, aux travailleur·se·s socia·lles·ux s'illes utilisaient leurs émotions dans le cadre professionnel, la grande majorité a néanmoins répondu de façon positive. Cependant, à l'exception d'un seul éducateur spécialisé, les hommes ont donné un sens négatif au mot « émotion », parlant des fois où des résidents avaient pu les énerver. Les femmes, au contraire, ont plus parlé de leur attachement à certaines personnes hébergées et de la difficulté à surmonter leur peur (face à des personnes ayant des troubles psychiatriques, à des hommes qui ont agressé sexuellement des femmes, etc.). Un seul travailleur social s'est exprimé sur un ressenti intime lié à son histoire personnelle face à une situation et dit avoir demandé à changer de référence sociale pour cette raison. La plupart des travailleur·se·s socia·lles·ux disent que l'ambiance professionnelle a évolué avec l'arrivée d'un plus grand nombre de femmes dans l'équipe parce ce que cela aurait permis une certaine libération de la parole autour de l'expression de son ressenti en équipe.

Comme cela a été montré théoriquement, le travail social peut s'inscrire, du fait de sa construction historique, dans le *Care*. En ce sens, il devrait prendre en compte le « *travail émotionnel* », c'est-à-dire la capacité à travailler d'après et avec son ressenti. Néanmoins, le travail social définit également le rejet de l'émotion comme la garantie de sa professionnalisation¹¹⁴. Socialement, les éthiques « *du Care* » et « *de justice* » sont attribuées respectivement aux femmes et aux hommes¹¹⁵.

En effet, au sein du centre d'hébergement, il existe bien un rejet de l'expression du ressenti, décrit comme la preuve de la *professionnalisation* du travail social (ce qui le

¹¹⁴ Molinier, *Le travail du « care »*.

¹¹⁵ Bessin, « Le travail social est-il féminin ? »

différencierait, par ailleurs, de la *charité*). A ce titre, les femmes expriment plus leurs émotions et sont plus critiquées par leurs pairs. Comme nous l'avons vu précédemment, cela provient de l'assignation de valeurs socialement genrées, qui attribue l'émotivité aux femmes, et les disqualifie professionnellement dès le départ. Elles ont donc plus à *prouver* ; c'est pourquoi une femme qui n'exprime pas ses émotions sera valorisée et pourra éprouver des difficultés à s'extraire de l'identité de genre (ici, *masculine*) qu'on lui a attribué. De façon générale, le fait que les hommes défendent l'absence d'expression de leurs émotions est le résultat de leur socialisation de genre.

Nonobstant, l'analyse des données empiriques nous amène à sortir de la scission de genre entre « *éthique de justice* » et « *éthique du Care* ». Si, de façon générale, les hommes semblent défendre la première, c'est également le cas des femmes. Cela peut s'expliquer par leur intégration au sein d'une équipe dont la culture professionnelle est fondée sur des valeurs dites *masculines*. Leur professionnalité étant remise en question par plusieurs moyens (capacité à affronter la violence, potentiel séducteur, émotivité), elles s'affranchissent des normes de genre jusqu'à *performer* leur rôle. Selon l'analyse que Judith Butler effectue dans *Trouble dans le genre*¹¹⁶, la performativité du genre est le fait qu'un individu peut surjouer un genre, qu'il corresponde ou non à celui qui lui a été attribué à la naissance du fait de son sexe, afin de se faire reconnaître socialement comme homme ou comme femme.

Si c'est le cas des *Drag Queens* et des *Drag Kings*, c'est aussi celui des femmes travaillant dans des métiers dits d'hommes. Plusieurs analyses montrent que dans ces cas-là, elles accentuent la possession de valeurs socialement assignées aux hommes, afin de montrer qu'elles sont capables de dépasser le genre qui leur est socialement attribué¹¹⁷. Cette *performance de genre* possède une double application : parce que socialement construite, les femmes vont plus facilement exprimer leurs émotions, tout en adoptant des comportements assignés aux hommes. Elles se retrouvent donc à la fois au sein du pôle *masculin* et du pôle *féminin*. A leurs manières, elles transcendent le genre. Néanmoins, leurs attitudes restent *critiquables* et *critiquées* et elles doivent continuellement défendre leur présence.

¹¹⁶ Butler, *Trouble dans le genre*.

¹¹⁷ Guillaume Malochet, « Des femmes dans la maison des hommes », *Travail, genre et sociétés* N° 17, n° 1 (2 décembre 2008): 105-21; Bereni et Chauvin, *Introduction aux Gender Studies*.

Conclusion de chapitre

L'analyse de la mise en place de rapports sociaux au sein de l'équipe éducative nous permet de constater un paradoxe : si les femmes ont maintenant la possibilité d'accéder à des métiers qui leur étaient fermés, tel que celui d'éducatrice spécialisée au sein de ce foyer non mixte pour hommes, elles y sont de nouveau assignées à des rôles de genre.

De fait, leur présence peut être considérée comme un outil face à la violence, étant donné les valeurs de douceur et d'apaisement qui leur sont assignés. De la même manière, elles possèdent la « charge mentale » de l'organisation de l'ensemble de l'équipe socio-éducative, réalisant un double travail puisqu'elles effectuent le leur et le général.

La considération de valeurs socialement attribuées aux hommes comme compétences professionnelles, telle l'application du cadre et de « éthique de justice », leur permet de dépasser les normes de genre. En étant à la fois détentrices du cadre et en capacité à exprimer leurs émotions, elles transcendent leur assignation en s'appropriant des qualités dites *masculines*.

Néanmoins, leur sexe reste un inconvénient contre lequel elles doivent perpétuellement prouver leur professionnalité, que ce soit en démontrant qu'elles ne cherchent pas à séduire ou qu'elles sont capables de faire face à la violence.

CONCLUSION

Synthèse des résultats

Les hypothèses préalables à l'analyse des données empiriques étaient multiples. Tout d'abord, il s'agissait de comprendre si le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale où s'est déroulée la recherche pouvait être analysé comme une *maison-des-hommes*¹¹⁸ où un modèle de masculinité hégémonique était construit. Puis, si les travailleur·se·s socia·lles·ux défendait une « *éthique de justice* » fondée sur des valeurs dites *masculines*. Enfin, on souhaitait comprendre si l'équipe socio-éducative reproduisait des normes de genre et/ou les dépassait.

Au sein du premier chapitre, nous avons pu saisir la capacité des travailleur·se·s socia·lles·ux à reproduire des normes de genre, en instituant la création d'un modèle hégémonique résistant, *homophobe*¹¹⁹, travailleur et hétérosexuel. Par ailleurs, la hiérarchisation des relations sociales au sein de la structure fonde l'établissement d'une *maison-des-hommes*¹²⁰, où des hommes s'affrontent et se classifient entre eux.

Le second chapitre nous a permis de comprendre les différenciations effectuées au sein d'une équipe de travailleur·se·s socia·lles·ux selon leur sexe. De la sorte, les femmes sont apparues comme étant assignées à la douceur, au toucher, et à la capacité à apaiser. Elles assurent également une partie importante du travail de l'équipe dans son ensemble, en effectuant leurs tâches et celle du collectif. En outre, elles s'approprient des valeurs dites *masculines* et dépassent leur assignation de genre, en se situant à la fois au sein du pôle *masculin* et du pôle *féminin*. Néanmoins, elles doivent prouver leur professionnalité *malgré* leur sexe pour le dépasser.

En définitive, l'ensemble des travailleur·se·s socia·lles·ux participent à la construction de normes de genre en créant un modèle hégémonique masculin d'homme à la rue¹²¹ et en sont donc les reproduct·eurs·rices¹²². Cependant, leur groupe social n'est pas uni et se divise socialement entre les hommes, dont les qualités professionnelles ne sont pas remises en question du fait de leur sexe, et les femmes, qui doivent montrer leurs compétences *malgré* lui.

¹¹⁸ Godelier, *La production des grands hommes*.

¹¹⁹ Welzer-Lang, Dutey, et Dorais, *La peur de l'autre en soi*.

¹²⁰ Godelier, *La production des grands hommes*.

¹²¹ Connell, « Masculinités et mondialisation ».

¹²² Modak, Martin, et Keller, « Le travail social entre émancipation et normalisation ».

Finalement, en reprenant à notre compte les propos tenus par Isabelle Clair, nous pouvons conclure que :

*« Le problème, c'est la féminité :
pour les garçons, mais aussi pour les filles »¹²³*

Limites et perspectives de recherche

Dans le cadre de la recherche, de nombreux jalons ont dû être posés afin de produire un ensemble analytique cohérent. Néanmoins, une partie du matériel qualitatif n'a pu être exploitée. Ainsi, on aurait pu s'intéresser davantage aux hiérarchies à l'intérieur des groupes sociaux des hommes (résidents et travailleurs sociaux), afin de vérifier l'existence de masculinités hégémonique, mais également marginale, complice et subordonnée. Il aurait également convenu de mettre en relation ces deux analyses afin de saisir les hiérarchies entre l'ensemble des hommes au sein de la structure, tout groupe socialement défini confondu.

Un deuxième pan de la recherche a dû être laissé de côté à regret : l'analyse des rapports sociaux de « race », et plus particulièrement leur mise en relation avec les rapports sociaux de sexe et de classe. Si un ensemble de données assez vastes a été recueilli à leurs sujets, un temps de présence plus long sur la structure aurait permis d'en affiner la compréhension.

Finalement, la restriction de l'enquête à la seule équipe socio-éducative est également une limite de ce travail, qui aurait nécessité d'être élargi aux autres professionnel·le·s, ne serait-ce que pour déconstruire la notion même de travail social et renforcer son inscription dans le domaine du *Care* en incluant les Agents de Service Hospitalier, et aux résidents.

Pour ces raisons, et pour d'autres encore, cette recherche mériterait d'être poursuivie. Plusieurs pistes s'ouvrent à ce propos. Nous pourrions réaliser une enquête auprès d'un centre d'hébergement pour femmes seules, afin de vérifier si les analyses effectuées dans le cadre de cette enquête sont propres à un foyer pour hommes, ou non. Il serait également possible de réaliser une seconde enquête dans la structure, afin de saisir plus finement les marqueurs sociaux laissés de côté et inclure l'ensemble des équipes et les résidents dans l'unité d'analyse. Les possibilités sont nombreuses, en espérant que l'envie soit partagée par d'autres.

¹²³ Clair, « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel ».

BIBLIOGRAPHIE

- Alexia M., Viard Emilie, Marie C., Diane K., Mesnil Annaïg, Natacha R., Storai Katia, et al. *Éducation populaire et féminisme. Récits d'un combat (trop) ordinaire. Analyses et stratégies pour l'égalité.* La Trouvaille., 2016.
- Balibar, Etienne, et Emmanuel Maurice Wallerstein. *Race, nation, classe: les identités ambiguës.* La Découverte, 1997.
- Bereni, Laure, et Sébastien Chauvin. *Introduction aux Gender Studies: Manuel des études sur le genre.* De Boeck Supérieur, 2008.
- Bessin, Marc. « Le travail social est-il féminin ? » In *Le travail social en débat(s)*, par Jacques Ion, 152-69, La Découverte. Alternatives sociales, 2005.
- Bilge, Sirma. « Théoriser le pouvoir, décoloniser le savoir: apports et apories de l'intersectionnalité ». Séminaire interdisciplinaire du réseau Arpège, Université Toulouse Jean Jaurès, 21 octobre 2016.
- Boltanski, Luc, et Ève Chiapello. *Le nouvel esprit du capitalisme.* Gallimard, 1999.
- Bozon, Michel. *Sociologie de la sexualité. Domaines et approches.* Armand Collin, 2013.
- Butler, Judith. *Trouble dans le genre.* La Découverte., 2005.
- Clair, Isabelle. « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel ». *Agora débats/jeunesses* 60, n° 1 (2012).
- Connell, Raewyn. « Masculinités et mondialisation ». In *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, 195-219. Presses Univ. du Mirail, 2000.
- Connell, Raewyn, Meoïn Hagège, Arthur Vuattoux, Maxime Cervulle, Claire Richard, Florian Voros, Marion Duval, et Clémence Garrot. *Masculinités: Enjeux sociaux de l'hégémonie.* Editions Amsterdam, 2014.
- Crenshaw, Kimberlé. « Cartographie des marges: intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». *Cahiers du Genre*, n° 39 (2005): 51-82.
- Delphy, Christine. *L'ennemi principal, tome 1: Economie politique du patriarcat.* Syllepse. Nouvelles questions féministes, 2009.
- Dorlin, Elsa. « Vers une épistémologie des résistances ». In *Sexe, race, classe: pour une épistémologie de la domination*, par Elsa Dorlin. Presses universitaires de France, 2009.
- Falquet, Jules. « La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de "race" dans la mondialisation néolibérale ». In *Sexe, race, classe: pour une épistémologie de la domination*, par Elsa Dorlin. Presses universitaires de France, 2009.
- Germain, Dulac. *Aider les Hommes ... Aussi.* Quebec: Vlb, 2005.
- Godelier, Maurice. *La production des grands hommes: Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée.* Paris: Editions Flammarion, 2009.

- Guillemaut, Françoise. « Stratégies des femmes en migration : pratiques et pensées minoritaires : repenser les marges au centre ». Université Toulouse Jean Jaurès, 2007.
- Harding, Sandra G. *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies*. Psychology Press, 2004.
- JeanJean. « Dans la cave des tantes ». In *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, 187-92. Presses Univ. du Mirail, 2000.
- Kennedy, Duncan. *Sexy Dressing : Violences sexuelles et érotisation de la domination*. Flammarion., 2008.
- Kergoat, Danièle. *Le rapport social de sexe de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion*. Presses Universitaires de France, 2015.
- . « Une sociologie à la croisée de trois mouvements sociaux ». *L'Homme et la société* n° 176-177, n° 2 (29 mars 2011): 27-42.
- « Le genre dans la prise en charge des personnes en situation de précarité ». Rapport d'analyse des entretiens menés auprès de centres d'hébergement et accueil de jour franciliens. Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale (MIPES) en Ile-de-France, 2012.
- Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale (s. d.). Consulté le 14 août 2017.
- Malochet, Guillaume. « Des femmes dans la maison des hommes ». *Travail, genre et sociétés* N° 17, n° 1 (2 décembre 2008): 105-21.
- Mathieu, Nicole-Claude. « Bourdieu ou le pouvoir auto-hypnotique de la domination masculine ». *Les Temps Modernes*, n° 604 (1999).
- Maxi fiches - Les politiques sociales en France*. Dunod, 2014.
- Modak, Marianne, Hélène Martin, et Véréna Keller. « Le travail social entre émancipation et normalisation : une voie étroite pour les approches féministes ». *Nouvelles Questions Féministes* Vol. 32, n° 2 (10 février 2014): 4-13.
- Molinier, Pascale. « Déconstruire la crise de la masculinité ». *Mouvements* 31, n° 1 (2004).
- . *Le travail du « care »*. La Dispute, 2013.
- . « Virilité défensive, masculinité créatrice ». *Travail, genre et sociétés* N° 3, n° 1 (s. d.): 25-44.
- Monnet, Corinne. « La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation ». Consulté le 28 août 2017. https://infokiosques.net/imprimersans2.php?id_article=239.
- Morley, Alix, Nadine Devaux, et Audrey Marcia. « L'intervention sociale auprès des personnes sans-abris au prisme du genre ». Université Toulouse - Jean Jaurès, 30 mars 2017.
- Turcotte, Pierre. « L'intervention auprès des hommes aux comportements violents et la socialisation de genre ». In *Violences faites aux femmes*, par Suzanne Arcand et Dominique Damant. PUQ, 2008.

- Welzer-Lang, Daniel. « Les hommes en débats ». In *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, 11-36. Presses Univ. du Mirail, 2000.
- . « L'intervention auprès des hommes... aussi... ». *Empan* n° 65, n° 1 (1 juin 2007): 42-48.
- . *Nouvelles approches des hommes et du masculin*. Presses Univ. du Mirail, 2000.
- . « Virilité et virilisme dans les quartiers populaires en France ». *VEI enjeux*, n° 128 (2002): 10-32.
- Welzer-Lang, Daniel, Pierre Dutey, et Michel Dorais. *La peur de l'autre en soi: du sexisme à l'homophobie*. VLB, 1994.
- Welzer-Lang, Daniel, Michaël Faure, et Lilian Mathieu. *Sexualités et violences en prison*. Aleas Editeur, 1996.

ANNEXES

Annexe 1. Grille d'analyse conversationnel des réunions

- Prise de parole
- Interrompt
- Est interrompu·e
- Fait des blagues quand quelqu'un parle
- Est interrompu·e par des blagues
- Rappelle le cadre collectif de la réunion
- Exprime des émotions, un ressenti
- 1^{er} à parler de nuit d'exclusion
- 1^{er} à proposer un rendez-vous avec le chef de service
- S'énerve
- Fait le retour des jours précédents
- Ecrit le compte-rendu
- Phrases et temps de parole courts
- Phrases et temps de parole long

Annexe 2. Grille d'entretien semi-directif

- Quel est ton travail ici ?
- En quoi consiste le travail des différentes équipes ?
- Qu'est-ce que tu préfères, aimes le moins faire ?
- Est-ce qu'il y a, pour toi, une différence dans le travail avec un public de femmes ou d'hommes ?
- Est-ce que cela change quelque chose d'être un homme ou une femme dans ton travail ?
- Comment s'entendent les résidents avec les femmes de l'équipe socio-éducative ? et avec les hommes ?
- Quelle place donnes-tu aux émotions, au ressenti, dans ton travail ?
- Comment est-ce que tu gères une situation de violence ?
- Comment tu en es venu à faire ce métier ?